

**Réunion territoriale à Manosque, mardi 29 avril 2025**

<b>Salle / Adresse :</b>	Salle Osco Manosco – 570 Chemin du Moulin Neuf – Manosque
<b>Participants :</b>	123 personnes en salle
<b>Début &gt; fin :</b>	18 h 05 à 20 h 45
<b>Questions-réponses :</b>	22 questions

**Atelier forum**

**« Les projets liés à l'hydrogène dans le Val de Durance »**

**Commission particulière du débat public (CPDP)**

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI - Présidente de la CPDP

M. Étienne BALLAN - Délégué Régional

M. Michel GAIRAUD - Membre de l'équipe du débat public

**Intervenants**

M. Camille GALTIER - Maire de Manosque, Président DLVA

M. Marc CHAPPUIS - Préfet des Alpes-de-Haute-Provence

M. Sébastien FOREST - DREAL PACA

M. Serge FAUDRIN - Maire de Villeneuve

M. Christophe BORGUS - Sous-Préfet d'Istres

M. Antoine BRUNEAUX - DREAL

Mme Diane DEFRENNE - ENGIE

M. Nicolas HEUZÉ - RTE

M. Jean-Michel NOÉ - Géométhane

Mme Caroline MIGNÉ - NaTran

M. Mathieu GILLET - NaTran

M. René BALESTRACCI-SAVRE - ENGIE

M. Vincent LAMBERT - EDF

M. Mickaël ROUVIÈRE - Géométhane

## **M. Camille GALTIER, Maire de Manosque, Président DLVA**

Un, deux, trois, soleil ! Mais vous aurez remarqué que nous n'avons pas le soleil aujourd'hui. Nous allons nous contenter des brumes et pluies que les Alpes-de-Haute-Provence nous servent de temps en temps.

Je tiens à saluer l'ensemble des personnalités présentes, les techniciens, responsables de la Commission nationale du débat public, les membres de l'administration, des collectivités et de l'État, et bien évidemment, Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence qui nous fait le plaisir d'être ici. Mesdames et Messieurs les élus, évidemment, Mesdames et Messieurs, je suis ravi de pouvoir être ici aujourd'hui pour cette séquence qui est, je pense, un élément important, structurant pour notre territoire, mais aussi de la vitalité démocratique, de comment les choses doivent se passer. C'est-à-dire un échange entre les citoyens et les élus. Vous dire que tout au long de la soirée, les membres de la Commission nationale du débat vont mener des échanges avec vous.

Vous allez pouvoir rebondir, poser des questions sur les présentations qui vont vous être faites et bien évidemment, sur la question que l'on va aborder, à savoir la souveraineté énergétique de la France et de l'Union européenne. Et je crois que c'est pile dans le débat actuel à l'Assemblée nationale, Monsieur le Préfet. Mais également, la question de la décarbonation de l'industrie, et aussi du développement de l'industrie française, puisque je pense que nous serons unanimes autour de cette salle pour dire que nous ne pouvons pas nous contenter de faire venir des produits d'Asie continuellement, mais qu'il y a un vrai enjeu pour notre territoire, pour la France et pour l'Europe, de produire chez nous.

Je ne serai pas plus long. Je crois qu'il va y avoir assez d'échanges et nous aurons l'occasion d'échanger. Mais en tout cas, merci pour l'organisation. Je crois que c'est plutôt bien. Il y a eu aussi des ateliers qui ont été menés sur le marché de Manosque. Une autre réunion sera aussi prévue et d'autres réunions ont eu lieu avant celle-ci à Manosque, à Martigues et dans d'autres communes des Bouches-du-Rhône.

Je crois que, lorsque la démocratie se passe comme cela, c'est plutôt bien. Et évidemment, en tant que maire, en tant que responsable politique, j'attends à la fois de la clarté, mais aussi du respect de l'ensemble des prises de parole. Je pense que c'est important. On peut être en désaccord, on peut ne pas avoir le même point de vue, mais dans une démocratie, c'est de le faire de la meilleure des manières, c'est-à-dire avec un sourire, avec un bonjour, et je suis certain que cela se passera bien. Merci à toutes et à tous.

## **Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente du débat public**

Bonjour. Bienvenue dans ce temps de réunion publique, dans le cadre du débat « Fos Berre Provence, un avenir industriel en débat ». Ce débat est organisé par la CNDP, selon les principes et les valeurs que porte la CNDP, et en particulier ceux qui sont inscrits dans la Charte de l'environnement, dans l'article 7 qui va vous être affiché, mais que je connais bien. « **Toute personne, mineure, majeure, étrangère, française, a le droit d'être informée.** »

Je ne me suis pas présentée, en fait. On peut revenir à la diapositive précédente, s'il vous plaît. Donc, Audrey RICHARD-FERROUDJI. J'ai l'honneur de présider la Commission particulière qui organise ce débat pour la Commission nationale du débat public.

Et donc effectivement, ce débat se fait selon les valeurs de la CNDP, c'est-à-dire que toute personne a le droit d'être informée, de s'exprimer sur les décisions qui concernent l'environnement. Et nous sommes là ce soir pour ce sujet. Nous sommes dans le cadre de ce débat, qui est un débat inédit. D'habitude, les débats publics menés par la CNDP sont soit sur un projet ou un plan et programme. Et là, nous débattons de l'avenir industriel de plusieurs territoires. Nous débattons à la fois de la vocation – c'est le terme qui est employé dans la loi industrie verte –, au fond de l'avenir industriel. Nous débattons d'un ensemble de projets, de tous les projets qui participent à cet avenir industriel. Et nous débattons de l'ensemble des effets des impacts cumulés de ces projets.

Alors, nous ne débattons pas de tous ces sujets ce soir. Ce qui nous rassemble ce soir, ce dont nous vous proposons de débattre, c'est bien des projets liés à l'hydrogène dans le Val de Durance. Voilà ce dont nous vous proposons de débattre ce soir. Mais à nouveau, toute question, toute parole, tout avis argumenté, selon les principes de la CNDP, est bienvenu. Et je passe tout de suite la parole à Étienne BALLAN, mon collègue, pour vous en dire plus sur le programme de ce soir.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Bonsoir. Étienne BALLAN. Je suis le délégué régional de la Commission nationale du débat public et membre de l'équipe du débat.

Ce soir, effectivement, nous avons prévu une réunion en plusieurs temps. Nous faisons une petite introduction maintenant aussi, et y compris d'ailleurs pour répondre à vos questions sur le cadre du débat que vient d'exposer rapidement Audrey. Vous avez peut-être des questions. Un débat public ne se passe pas exactement comme une concertation habituelle. Donc, vous aurez peut-être des questions à poser, auxquelles nous essaierons de répondre.

Et ensuite, nous avons prévu la soirée vraiment en deux temps. Un temps sur les enjeux généraux qui font que les Alpes-de-Haute-Provence, et singulièrement le secteur de Manosque, sont concernées par des projets, des projets industriels ou des projets de production d'hydrogène, des projets de stockage d'hydrogène ou enfin des projets de transport d'hydrogène. Donc, tout un panel de projets qui vont être exposés. Mais l'idée est de demander, d'abord, notamment aux services de l'État et aux élus du territoire d'exposer les raisons pour lesquelles ce territoire est concerné et de quelle manière. Nous prendrons ensuite un petit temps d'échange.

Et puis, nous rentrerons dans les détails des projets concernés. Ils vous seront présentés tout à l'heure, je n'ai pas besoin de le préciser pour le moment. Vous avez quatre acteurs ce soir qui sont là pour répondre à vos questions : ENGIE, RTE, le réseau de transport d'électricité, Géométhane qui s'occupe déjà de stocker un certain nombre de produits dans les cavités salines sur Manosque, et enfin NaTran, qui est le nouveau nom pour GRT Gaz. Ils l'expliqueront mieux que moi tout à l'heure, c'est-à-dire qu'ils s'occupent des infrastructures de transport

d'hydrogène, par canalisation. Et nous aurons un temps d'échange un peu long. Vous pourrez poser vraiment toutes vos questions sur l'ensemble de ces projets.

Mais vous comprenez, nous essaierons de partir un peu du général, déjà, du système, du pourquoi finalement les Alpes-de-Haute-Provence sont concernées. Puisque vous l'avez entendu, le titre du débat, c'est « Fos Berre Provence ». Donc, c'est véritablement un ensemble de territoires, une zone industrielle et portuaire certes, mais qui en réalité est connectée à des territoires, que l'on a appelés des territoires liés. Je laisserai Monsieur le Préfet tout à l'heure nous expliquer la manière dont il a conçu les choses avec le Préfet de région, pour saisir la CNDP.

Est-ce que vous avez des questions sur le cadre du débat, le pourquoi nous sommes là, les règles du jeu qui viennent de vous être rapidement exposées. Parfait. Ah si, Madame. Alors, excusez-moi, la première règle du jeu que nous appliquons, c'est que vous devez avoir un micro. Donc, il nous faut un micro que l'on va faire circuler. Et toutes les prises de parole sont enregistrées et font l'objet d'un compte-rendu. C'est pour cela que l'on vous demande de parler avec un micro. Merci madame. Présentez-vous s'il vous plaît.

#### **Mme Marie-Claude GUARRACINO**

Marie-Claude GUARRACINO. J'habite à Villeneuve. Et la question que je voulais poser par rapport aux trois projets que vous disiez là, au niveau des transports, est si tout cela est déjà finalisé et choisi ? Parce que, *a priori*, l'hydrogène, les transports, cela fait partie d'un coût. Et il vaut mieux produire l'hydrogène là où on l'utilise. Donc, si c'est pour l'utiliser sur Fos-sur-Mer, je ne vois pas bien pourquoi on fait 100 kilomètres.

#### **Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente du débat public**

Alors, première réponse. Dans les débats publics CNDP, nous sommes suffisamment en amont des projets pour que votre parole ait du pouvoir. C'est un des *leitmotivs*. Les projets ne sont pas finalisés à ce stade. Ils sont définis, ils vont vous être présentés, des éléments aussi. Vous avez peut-être vu à l'entrée, il y a eu des dossiers qui ont été élaborés. Pour vraiment expliciter à ce stade où est ce que l'on en est du projet. Par exemple, toutes les études qui participeront à la demande d'autorisation n'ont pas encore été conduites, généralement, dans les projets. C'est une des spécificités des débats publics CNDP ou des concertations sous l'égide de la CNDP, c'est que nous sommes en amont par rapport à la décision. Sur les projets plus spécifiquement, je pense que cela va vous être présenté dans la suite.

#### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Monsieur, juste derrière, si l'on peut vous passer un micro. Merci.

#### **M. Sylvain VERGAERT**

Merci. Sylvain VERGAERT, habitant de Manosque. Vous avez indiqué que ce débat était un peu inédit sur son format. Or, au moins un des projets qui va être présenté là dépasse les seuils financiers du débat public. Ma question est : y aura-t-il un débat spécifique organisé pour ce projet-là ? Et sinon, c'est ce débat-là qui vaudra, si je comprends bien. Est-ce que le format a

été réduit en termes de nombre de réunions, de participations, pour pouvoir faire rentrer tous les différents projets de l'espace, qui vont de Fos jusqu'à ici, dans ce grand débat inédit ?

**Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente du débat public**

Vous avez finalement en partie répondu à la question. Dans la saisine, la CNDP a été saisie en décembre pour ce débat global, et étaient inclus dans la saisine plusieurs projets qui font leur exercice réglementaire, en fait, de concertation. Ce sont six projets : les trois qui vont vous être présentés ce soir, également un projet d'ArcelorMittal de fours électriques, un projet de Marcegaglia de développement de l'activité et également un projet du GPMM, du Grand port maritime de Marseille, Fos 3XL. Sont également inclus dans ce débat deux autres projets qui ont saisi la CNDP de manière volontaire, un projet d'Air Liquide et le projet Distriport. Ces projets-là font leur exercice de concertation. D'autres avaient saisi la CNDP avant. Et si d'autres projets ont l'obligation de saisir après, il y aura une instruction spécifique en lien avec le débat global qui aura eu lieu. Et cela, c'est le nouveau cadre juridique qui a été proposé par la loi Industrie verte.

Madame, j'ai réalisé que je n'avais pas complètement répondu aussi. Nous allons débattre pendant un peu plus de trois mois ensemble. Ensuite, nous, commission qui organise, nous aurons deux mois pour faire le compte-rendu du débat où nous rendrons compte à la fois du déroulé, mais également on fera une synthèse de l'ensemble des arguments échangés en les traitant à égalité. Nous sommes indépendants des porteurs de projet et de l'État et nous nous devons d'être neutres, mais de rendre compte de cet ensemble de choses. Et ensuite, les porteurs de projet comme l'État répondront à ce qui se sera exprimé dans le débat, c'est-à-dire les enseignements qu'ils tirent du débat et les suites qu'ils donnent à leur projet. Ce sera à l'automne.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Il y a deux questions, là-bas. Monsieur, s'il vous plaît, prenez le micro et présentez-vous, s'il vous plaît.

**M. Enzo GHIRARDINI**

Bonjour, Enzo GHIRARDINI, j'habite à Château-Arnoux-Saint-Auban. Je débarque, moi. J'apprends cela maintenant. On va produire de l'hydrogène. Pour quoi faire ?

**Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente du débat public**

Voilà une première question, mais je pense que nous aurons des réponses justement, puisque, selon les projets, la réponse est différente.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Je peux en profiter pour répondre à Monsieur sur un point. Audrey vous a indiqué que nous allions débattre pendant trois mois et demi, nous aurons effectivement plusieurs réunions. Et je me permets de vous répondre aussi, Monsieur, sur le volume, le nombre de réunions, etc. Vous avez bien compris, effectivement, ces projets dont nous parlons ce soir, qui ont été

pr sent s, les six projets, et huit, en fait, il n'y aura pas de nouveau d bat public apr s. Donc, il est n cessaire que, dans ce d bat public, effectivement, ces projets soient examin s et d battus de fa on s rieuse et pendant suffisamment de temps pour que le public puisse avoir le temps de bien comprendre ce que sont ces projets, leurs impacts, et puisse se faire un avis et donner son avis. Vous avez donc tout   fait raison, c'est bien dans ce d bat public, il faut qu'il y ait ces temps-l .

Pr cis ment sur les projets dont nous parlons, nous avons d j  eu un premier  change qui  tait   Martigues, certes, mais qui  tait un  change pas centr  sur les trois projets que nous verrons ce soir, mais autour de tous les projets d'hydrog ne, y compris ceux de ce soir. Il y en avait 28, au total. Des projets entre hydrog ne d'une part, et ce que l'on appelle industrie verte, c'est- -dire l'ensemble des nouveaux proc d s o  il peut y avoir de l'hydrog ne ou pas, il y a un peu de tout, beaucoup sur le carbone aussi, ou sur d'autres choses. Donc, cela, c' tait   Martigues, la semaine derni re. Vous allez me dire que vous n'y  tiez pas ou que vous n'avez pas forc ment eu l'information. Il y a  videmment un compte-rendu exhaustif de toutes les r unions dans le d bat public. C'est un point important. M me si vous avez loup  certaines choses, vous pouvez les r cup rer d'une certaine mani re, sans forc ment devoir aller   Martigues. L'id al aurait  t  de venir   Martigues, mais ce n'est pas  vident du tout.

En revanche, pour ce qui est des trois projets de ce soir, nous continuerons   en d battre en ligne la semaine prochaine. Lundi prochain au soir, nous avons un webinaire consacr  cette fois-ci purement   l'hydrog ne, et qui nous permettra d'aller un peu au fond des questions techniques. Nous savons que dans la salle, je crois, d j , mais plus g n ralement dans le public, vous  tes nombreux   vous int resser de pr s aux questions d'hydrog ne,   la maturit  ou non des technologies,   la consommation en eau, en  lectricit  et ainsi de suite, aux impacts, etc. Donc nous irons au bout. La question de Madame sur les usages, par exemple, voil  une question que nous traiterons en d tail la semaine prochaine, lundi soir   18 h, en ligne, avec des experts aussi au niveau national, pour pouvoir v ritablement aller au fond des sujets.

Ensuite, pour ce qui est des trois projets d'ici, nous aurons une visite des sites sur lesquels ces projets doivent s'implanter. Cette visite est en train de se caler pour la fin du mois de mai. Je n'ai malheureusement pas de dates encore pr cises   vous donner, mais si vous laissez toutes vos coordonn es, vous recevrez  videmment les alertes en temps et en heure pour pouvoir vous inscrire   cette visite. Elle aura lieu fin mai sur les sites de G om thane, de stockage, et sur les sites envisag s pour la production, pour l' lectrolyseur port  par ENGIE. Voil  pour ce qui est des prochains rendez-vous.

Et puis, nous avons un dernier rendez-vous tr s important, le 5 juin   18 h  galement,   Villeneuve, pour parler cette fois-ci plus sp cifiquement du projet ENGIE d' lectrolyseurs.

Je vous ai dress  les rendez-vous principaux qui vont nous occuper sur ces diff rents dossiers. Bien entendu, en ligne, vous avez la possibilit  aussi de poser des questions aux porteurs de projets et de d battre aussi en ligne, et vous obtiendrez les r ponses sous quinze jours. En tout cas, c'est l'objectif, de tenir des d lais de r ponse de quinze jours. Donc, toute question que vous auriez en dehors des r unions, parce que vous n'y avez pas pens  sur le moment, etc., vous pouvez les mettre directement en ligne sur le site du d bat qui est tr s complet. Vous

avez à la fois l'information, mais aussi la possibilité de vous exprimer, de poser des questions ou de déposer des contributions.

Voilà juste les quelques dates repères que je voulais vous donner. Ce soir, ce n'est pas vraiment un coup d'envoi. Le coup d'envoi, nous l'avons donné à Martigues la semaine dernière. Mais ce soir, on va dire que c'est la première mi-temps et il y aura d'autres mi-temps qui suivront, bien entendu.

Au fond, s'il vous plaît.

### **M. Jean-François BATAILLE**

Bonjour. Jean-François BATAILLE, territoire de Manosque. Il y a quelque temps, au niveau du territoire de Manosque et de la DLVA, il y a eu un débat public organisé par la CNDP sur le plan paysager, territorial et qui n'était pas sans lien avec les questions de production d'hydrogène au sens large et les conséquences sur notre environnement, notamment sur le plan paysager. Ma question est donc : est-ce que, remettant un débat public nouveau, vous comptez reprendre les éléments qui ont servi à la conclusion du débat public, qui a eu lieu sur le plan paysager, territorial, sur le territoire ?

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Oui, vous avez raison. Effectivement, il y a eu une concertation sous l'égide de la CNDP, avec un garant, M. Xavier DERRIEN. Peut-être que certains l'ont croisé ou l'ont connu. Et vous avez tout à fait raison. Nous mettons en ligne les liens, justement, vers ce type de procédures, qui ne portent pas exactement sur les mêmes projets, mais, comme vous l'avez dit, qui portent plutôt sur un état antérieur du projet, au moment où l'ensemble de la collectivité envisageait un projet d'ensemble, entre production photovoltaïque, production d'hydrogène, etc. Je ne m'exprimerais pas dessus. C'est, je pense – M. GALTIER l'évoquera sans doute –, un peu l'évolution, justement, depuis ce plan de paysage de transition énergétique, tel qu'il avait été mené à l'époque. Mais vous avez raison. Et vous trouverez en ligne, vous-mêmes, déjà l'ensemble des données sur ce projet.

Ensuite, il vous appartient et il appartient à tout le monde de se saisir de ces conclusions et de les porter dans le débat. Nous, nous les mettons à disposition. Elles sont là. Nous faisons en sorte que vous soyez tous informés de ces propositions. Et libre à vous, et en tout cas on vous le suggère, de vous en inspirer et de les reprendre. Ce sont vraiment des éléments aussi pour vous, pour nourrir vos arguments, vos questions ou vos positions sur les différents projets.

### **Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente du débat public**

Ce qu'il est important de clarifier, c'est que nous-mêmes, nous ne reprenons aucun argument. Nous avons pu rencontrer des personnes en préparation du débat. C'est vraiment à vous de porter les arguments pendant ce débat, qui porte à nouveau sur des projets et sur la vision globale. Et ce qu'a souligné Étienne et qui est vraiment important, c'est qu'il y a différents temps dans ce débat, à la fois différentes réunions publiques, à la fois, vous l'avez évoqué, nous sommes venus sur les marchés, il peut y avoir des visites. Et ce qui compte, c'est de vous saisir

des modalités qui vous semblent les plus confortables. N'hésitez pas. Vous pouvez également organiser votre propre temps de débat, ce que l'on appelle les débats autoportés, pour verser une contribution. Vraiment, ce qui nous tient à cœur, c'est que toute personne puisse s'exprimer et contribuer, et nous de relever *in fine* tous ces points de vue qui auront été exprimés sur les projets et sur la vision globale au sens de l'ensemble des projets, la transition industrielle qui est proposée.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Est-ce qu'il y a encore une question ou deux ? Madame, et puis nous passerons à l'étape suivante. Madame, présentez-vous aussi, s'il vous plaît.

**Mme Ghislaine CALARCO**

Bonjour, Ghislaine CALARCO, Oraison. Je reviens sur la question de M. BATAILLE. En fait, il me semble que la question sous-jacente est : comment ont été prises en compte les conclusions de ce débat de la CNDP à propos du PPTTE, dans les projets qui nous intéressent aujourd'hui ? En fait, c'est cela qui est important. C'est-à-dire, est-ce que nous avons fait cette concertation pour rien ? Parce que les conclusions sont très précises, très détaillées, très intéressantes. Et moi, je remercie vraiment M. DERRIEN d'avoir travaillé sur ce projet. Mais quelle est la prise en compte actuellement de ce résultat ?

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Alors, pour être très clair, effectivement, vous avez raison, Madame. La loi est ainsi faite. On peut la discuter, mais la loi est ainsi faite que la CNDP fait des comptes-rendus et qu'ensuite c'est le décideur qui tient compte ou pas, et qui explique en quoi il en a tenu compte ou pas. Donc, votre question, de fait, s'adresse aux décideurs. Et nous la poserons ce soir à M. GALTIER, notamment, pour la DLVA et à Monsieur le Préfet aussi éventuellement, pour qu'ils vous expliquent la manière dont ils ont tenu compte ou pas, et de quelle façon, des conclusions de ce premier travail.

Mais c'est très important, et merci de votre question, parce qu'elle nous permet de bien repréciser cela. Nous, CNDP, ne sommes pas – et la loi est ainsi faite, je le redis – décideur, nous ne sommes pas codécideurs, nous ne sommes pas médiateurs, nous ne sommes pas des experts qui arrivent pour trouver la solution. Pas du tout. Notre seule mission, c'est de rendre compte de vos arguments auprès du décideur et d'obliger ce décideur à lui-même rendre compte de sa décision. Voilà le travail que nous menons pour vous tous, pour nous tous – nous nous incluons d'ailleurs –, mais pour le droit de chaque personne. Et c'est cela, ce n'est pas plus que cela. Ce n'est pas moins non plus, mais ce n'est pas plus.

**Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente du débat public**

Alors, c'est vrai que c'est notre petit pouvoir. On n'a pas de pouvoir d'imposer. Et même, je vais vous dire, dans un débat public, nous ne comptons pas les pour et les contre, nous ne comptons pas *in fine*, ce n'est pas chercher un consensus, mais bien de clarifier les différents arguments, les différents arguments pour ou contre, « oui, mais... », « non, mais... », pour que le

porteur de projet, *in fine*, qui reste décisionnaire, l'État qui reste décisionnaire, les acteurs publics qui restent décisionnaires se positionnent. Et cela, en revanche, c'est vraiment dans notre mandat de clarifier les questions qui leur sont posées et de leur demander d'y répondre.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Je vous propose que nous passions au temps suivant. Je vais demander à M. CHAPUIS, le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, de bien vouloir prendre place et je vais vous donner la zappette. Monsieur FOREST, vous pouvez aussi venir en tribune. Donc, les deux représentants de l'État. Je vous laisse le micro.

### **M. Marc CHAPUIS, Préfet des Alpes-de-Haute-Provence**

Bonsoir à tous, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités. Je suis très heureux, d'abord, de vous de vous retrouver ce soir si nombreux. Moi, je n'étais pas à Martigues, mais j'étais à Fos-sur-Mer au tout début du mois d'avril avec le Préfet de région pour le lancement de la consultation débat public. Il y avait plusieurs centaines de personnes dans la salle. Et je suis heureux de voir, ce soir, que vous êtes aussi très nombreux pour la partie strictement Alpes-de-Haute-Provence du débat. Il y aura d'autres temps d'échange, vous l'avez compris, puisque nous sommes sur une concertation qui va durer plusieurs mois. Mais en tout cas, votre présence ce soir montre que vous êtes pleinement concernés par ces sujets, que nous allons débattre et que nous allons vous présenter ce soir, et je m'en réjouis tout particulièrement.

Si je devais résumer les quelques mots que j'ai préparés, c'est autour de l'idée que, finalement, dans les Alpes-de-Haute-Provence, nous sommes en train de rejoindre une histoire qui nous dépasse, qui est une histoire régionale, nationale, européenne, mondiale. Je parle de la décarbonation. L'enjeu, et cela, ce sont des engagements européens de la France, c'est la neutralité carbone pour le continent européen en 2050. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il faut que nous arrivions progressivement à nous passer des énergies carbonées, le pétrole, le gaz, et que nous atteignons une neutralité carbone dans un horizon de temps qui n'est pas si lointain, puisque c'est 2050. Cela, c'est pour le contexte global dans lequel nous évoluons.

Il y a un contexte plus régional qui veut que, dans notre région, plus de 40 % des émissions carbonées dépendent de l'industrie. Et cela, c'est une spécificité de notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur, parce qu'il se trouve que nous avons, dans notre région, le bassin industriel de Fos, qui est extrêmement émetteur de CO<sup>2</sup>. Il n'a d'équivalent en France que le bassin industriel de Dunkerque. Et donc, si vous regardez une carte de France, vous avez deux gros points émetteurs de carbone qui sont Fos - Marseille et Dunkerque. Et donc, la décarbonation dans notre région passe bien sûr par les transports, elle passe bien sûr par les logements. Nous agissons dans ces domaines-là, mais ce n'est pas le sujet du jour. Mais il faut agir de manière extrêmement vigoureuse si nous voulons atteindre la neutralité carbone, en décarbonant l'industrie et en particulier l'industrie fortement émettrice sur le bassin de Fos - Marseille. Cela, c'est le contexte régional.

Et puis il y a un contexte départemental. Et ce contexte départemental, je l'évoque régulièrement, c'est que les Alpes-de-Haute-Provence, depuis une soixantaine d'années, sont un champion de la décarbonation et de l'énergie propre. Vous le savez, puisqu'il se trouve que, dans notre département, nous avons la chaîne Durance - Verdon, qui produit l'équivalent de plusieurs tranches de centrales nucléaires de manière totalement propre, avec les usines hydroélectriques. La retenue de Serre-Ponçon, la retenue de Castillon et puis toute la chaîne de barrages qui correspond en fait à une production hydroélectrique, qui fournit à l'ensemble de la région une énergie propre. Et d'ailleurs, l'an dernier, nous avons très largement dépassé le volume de production habituel, parce qu'il se trouve qu'il a beaucoup plu l'an dernier, il avait beaucoup neigé. Et EDF est certainement présent dans la salle, il ne me démentira pas, nous avons eu des niveaux de production extrêmement élevés.

Mais il n'y a pas que l'hydroélectricité. Nous avons aussi beaucoup investi, dans les décennies récentes, sur le photovoltaïque, en particulier dans le département, sur le plateau des Mées, du côté de Curbans et ailleurs. Et nous sommes aujourd'hui le troisième producteur régional en matière de photovoltaïque. Et puis, il y a l'industrie de demain. L'industrie de demain, c'est notamment l'hydrogène. Et c'est de cela que nous parlerons ce soir, puisque l'hydrogène, c'est un élément qui va permettre de fournir de l'énergie pour décarboner le bassin industriel de Fos - Marseille et c'est pour cela que nous nous y intéressons.

Pour répondre rapidement, mais il en sera question tout à l'heure, ce qui singularise les Alpes-de-Haute-Provence, c'est toute cette histoire autour de la production d'énergie décarbonée. Mais c'est aussi la présence sur notre sol, compte tenu de notre géologie très particulière, de cavités salines qui sont sous Manosque et qui permettent aujourd'hui de stocker très largement des hydrocarbures qui servent notamment sur les stocks stratégiques. C'est une singularité de notre département, puisqu'il se trouve que nous avons des cavités très profondes et qui permettent, en toute sécurité, de stocker du pétrole et du gaz, et demain de l'hydrogène. Et l'intérêt de stocker de l'hydrogène dans les cavités salines, d'abord, c'est que c'est sécurisé, c'est que nous pouvons en stocker beaucoup et, ensuite, cela permettra de stocker de l'énergie pour aller décarboner ces gros consommateurs d'énergie que sont les usines de Fos - Marseille. Pourquoi est-ce que cela se passe chez nous ? Parce que nous avons cet élément qui n'existe pas ailleurs, cette capacité de stockage en très grande quantité d'énergie d'origine renouvelable, l'hydrogène, et de pouvoir la distribuer en fonction de la demande sur le bassin industriel de Fos - Marseille.

Je le dis en quelques phrases, c'est cela qu'il faut comprendre dans ce qui singularise et ce qui fait contribuer les Alpes-de-Haute-Provence à ce sujet d'intérêt régional, national et européen.

C'est aussi ce qui justifie la saisine que j'ai souhaité faire de la CNDP, en lien avec mes collègues des Bouches-du-Rhône et du Gard. Parce que, en réalité, vous l'avez compris, ce débat dépasse les Alpes-de-Haute-Provence. Il s'agit bien de parler de la décarbonation de l'ensemble du territoire régional. Nous avons un territoire qui porte sur une grande partie de la région avec, comme cœur, le golfe de Fos et l'étang de Berre, avec toutes les communes qui

sont indiquées là. Et puis, ce que l'on appelle des territoires liés. Et nous, nous sommes territoires liés, les Alpes-de-Haute-Provence, le Val de Durance pour être plus précis. Mais il y a aussi le pays d'Arles et l'Est du Gard. Donc, en réalité, le grand débat, qui est engagé depuis le 2 avril dernier, nous concerne très directement parce que trois des six projets qui sont soumis à la concertation se passent chez nous. Concrètement, l'électrolyseur, qui a vocation à être installé à Villeneuve, le stockage en cavités salines qui est sur les sites de Manosque, et puis la conduite que l'on appelle un hydrogénéoduc, qui reste à créer et qui partira des cavités salines pour aller distribuer l'hydrogène sur le bassin industriel de Fos - Marseille.

Nous nous sommes donc mis à trois préfets pour saisir, de la même manière, la Commission nationale du débat public et donc pour engager ce débat public jusqu'en juillet prochain.

À ce stade, je voudrais tout de même préciser que ce n'est pas une nouveauté, la CNDP, puisqu'à l'initiative de la DLVA – et Monsieur le Président y viendra certainement tout à l'heure –, il y a déjà eu un débat public. Vous y avez fait référence, Madame. Toutefois, entre le débat public qui a eu lieu il y a quelque temps sur le projet HyGreen et le projet d'aujourd'hui, j'ai envie de dire que les choses n'ont pas grand-chose à voir. Parce qu'aujourd'hui, et cela, c'est un élément très important, ce dont nous parlons, ce sont les trois projets que j'évoquais, alors que dans le débat public qui a eu lieu et qui vous a certainement, pour certains d'entre vous, déjà mobilisés, le projet consistait en particulier à installer plus de 1 300 hectares de panneaux photovoltaïques sur le Val de Durance, pour produire de l'hydrogène, hydrogène qui allait être produit, nous ne savions pas trop où, et toujours stockée dans les cavités salines. Là, nous ne parlons plus de 1 300 hectares de panneaux sur le Val de Durance. Nous parlons au mieux de 150 hectares. En tout cas, nous ne sommes plus du tout dans les mêmes ordres de grandeur.

En revanche, ce qu'il y a de nouveau, c'est le projet d'installer un électrolyseur, c'est-à-dire une machine qui va convertir de l'eau et de l'électricité en hydrogène selon une réaction chimique qui vous rappellera vos cours de chimie du lycée et que je serais bien incapable de vous détailler. Et cet hydrogène va être stocké en cavités salines. Donc le projet dont on parle, c'est bien ce projet qui allie production d'hydrogène à partir de l'électricité du réseau, stockage et acheminement. Et ce n'est plus un projet qui consiste à installer 1 300 hectares de panneaux sur le Val de Durance. Je pense que c'est un point très important.

Voilà le cadre du débat. Je pense que ce débat arrive vraiment au bon moment, et cela a été dit, parce que nous sommes à la fois suffisamment au clair sur les intentions des industriels qui ont confirmé leur intention de faire. Ce sont eux qui portent les projets. Et donc il y a un niveau de définition qui permet de répondre aux questions que tout le monde se pose, en particulier vous, mais que nous nous posons également, côté services de l'État, puisque dans ce cheminement, il va y avoir toute une série d'autorisations, il va y avoir toute une série de permissions à donner pour permettre à ces projets de se concrétiser. Donc, nous sommes suffisamment précis sur les intentions des industriels et en même temps, il y a encore beaucoup de travail et plusieurs années avant que ces projets deviennent réalité.

Je pense donc que c'est réellement le bon moment et c'est la raison pour laquelle il nous a semblé très opportun, alors que d'autres projets étaient envisagés sur le bassin industriel de

Fos – Marseille et dans le Gard, avec un projet de ligne à très haute tension, que nous puissions aussi figurer dans ce débat. En tout cas, c'est comme cela que je l'ai souhaité. Et c'est comme cela que la Commission nationale du débat public nous accompagne aujourd'hui.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Je vous alerte sur le temps, Monsieur le Préfet.

**M. Marc CHAPPUIS, Préfet des Alpes-de-Haute-Provence**

Donc, en un mot, parce que je suis trop bavard, voilà les attentes vis-à-vis du débat. Ces attentes sont celles que j'exprime ce soir devant vous, à la fois vous informer, vous permettre de débattre et je rends hommage au savoir-faire de la CNDP qui a une vraie expertise dans ce domaine. Donner une vision d'ensemble, vous l'avez compris, parce que nous avons des éléments forts dans le département, mais ils s'inscrivent dans un cadre plus large.

Et il faut bien comprendre quel est ce cadre d'analyse. Et puis aussi, mettre à disposition toutes les études, tous les contenus qui vous permettront, ce soir, mais surtout dans les jours et semaines qui viennent, d'accéder à toute l'information, avec un devoir de transparence. Le préfet de région l'a dit lorsqu'il a lancé le débat et, à mon tour, je voudrais le souligner, nous avons un devoir de transparence et de donner à tous ceux que cela intéresse l'accès à toute l'information disponible. En tout cas, c'est l'engagement qu'il a pris et que je prends à mon tour devant vous ce soir.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Monsieur FOREST, effectivement, il ne vous reste plus beaucoup de temps, voire pas du tout, mais vous allez être sûrement très concis. Merci.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Bonsoir à toutes et à tous. Je vais être très synthétique. Donc, Sébastien FOREST, Directeur de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous sommes chargés, pour le compte et sous l'autorité du Préfet de région et des Préfets de département, de mettre en œuvre les politiques du ministère de la Transition écologique en région. Et pour ce qui concerne les débats d'aujourd'hui, la politique de l'énergie et du climat, et l'instruction et l'autorisation des projets dont nous parlons, ainsi que le contrôle des installations industrielles qui sont envisagées.

Quelques mots sur deux stratégies nationales qui, je dirais, sont essentielles dans les sujets de nos débats : la stratégie nationale bas carbone et la stratégie nationale hydrogène. La stratégie nationale bas carbone, cela a déjà été évoqué. Les engagements internationaux ont été pris pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Un focus sur deux champs d'activité puisqu'il y a des objectifs et des trajectoires, domaine par domaine, deux champs d'activités majeurs dans notre région, les transports et l'industrie, sur lesquels nous avons des ambitions et des objectifs importants dans le domaine des transports, -28 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport aux émissions 2015 pour 2030. La neutralité en matière d'émission, à part le

transport aérien. Et pour le domaine industriel, par rapport à 2015, c'est -35 % en 2030 et -81 % en 2050.

Sur ces deux champs d'activité qui sont des champs d'activité très émissifs dans notre région, l'hydrogène apparaît comme une des solutions développées pour répondre à ces objectifs. Sachant que, dans le domaine des transports, c'est surtout dans le transport lourd, dans le domaine du transport aérien et du transport maritime, que l'utilisation de l'hydrogène est envisagée. C'est moins le cas pour le transport terrestre, qui sera plutôt électrifié, avec les progrès en matière de véhicules électriques et de batteries. Dans le domaine de l'industrie, on utilise déjà pas mal d'hydrogène, mais c'est l'hydrogène gris, fabriqué à partir d'énergie fossile. Et il s'agit d'utiliser désormais de l'hydrogène vert, décarboné, et de développer l'utilisation de l'hydrogène en remplacement des énergies fossiles.

La deuxième stratégie importante sur laquelle nous nous appuyons, c'est la stratégie nationale hydrogène. Elle vient d'être actualisée par le Premier ministre, le 10 avril 2025. Nous avons une stratégie qui a été actualisée. Je ne vais pas détailler les éléments. De toute façon, chacune des diapositives sera disponible pour la connaissance de chacun.

Ce qui est à retenir, c'est que l'ambition qui était la nôtre en matière d'hydrogène il y a quelques années a été révisée et plutôt vers une ambition plus réaliste. C'est-à-dire que nous avons beaucoup d'ambition et nous pensions avancer très vite en matière d'hydrogène. Il se trouve que c'est complexe. C'est économiquement difficile. Mais les porteurs de projets pourront développer. Et la stratégie reste ambitieuse et soutenue par l'État, avec des créations d'emplois, avec France 2030 qui apporte un financement important pour permettre le développement de cette industrie, de cette filière, avec une stratégie territorialisée. Et vous avez la carte qui illustre cela, pour prioriser les investissements au plus près des zones les plus concernées par le développement de l'hydrogène. Et nous sommes évidemment clairement identifiés par le niveau national comme un secteur qui a nécessité de développer de l'hydrogène. Et depuis le niveau national, on identifie clairement Fos – étang de Berre, avec Manosque, et non pas tout seul. Et je pense que les industriels pourront développer pourquoi ce couple-là est identifié, avec le stockage qui est éminemment important.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Je vais vous demander de conclure.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

J'allais vers la conclusion, c'est-à-dire que les diapositives suivantes ne sont pas nécessaires, puisque c'était simplement rappeler les six projets et les trois projets qui nous concernent aujourd'hui. Mais cela a été largement fait. Donc, ces quelques mots étaient simplement pour préciser pourquoi nous sommes concernés par le projet.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Peut-être la diapositive suivante, si vous le voulez bien, Monsieur FOREST, où il y a la carte qui situe les différents projets. Voilà, merci.

### **M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Mais les trois projets sont connus, de NaTran, Géométhane et ENGIE, RTE. Ils seront développés par les porteurs de projets. Donc, ils sont liés. C'est pour cela que c'est intéressant qu'ils soient présentés conjointement. Et physiquement, ils sont sur le territoire. Donc, trois projets sur six concernés par le débat qui sont vraiment dans votre territoire. D'où l'importance de la réunion d'aujourd'hui et des suivantes qui permettront de recueillir votre vision sur le développement de ces projets, qui resteront soumis au processus d'autorisation à venir, évidemment.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. On va laisser la diapositive là, comme cela, vous aurez le temps, peut-être au bout d'un moment, de vous situer bien sur la carte. La projection n'est pas de très bonne qualité, mais je pense que vous devez retrouver la Durance à peu près, en tout cas, l'autoroute, et on va détailler un peu après.

Donc, nous allons laisser cette diapositive à l'écran et allons demander à Monsieur GALTIER, si vous voulez bien, de venir en tribune à côté de ces Messieurs, pour exposer aussi, du point de vue de la collectivité, la manière dont vous envisagez le développement de ces différents projets sur votre territoire. Merci. Et je vous demanderai de respecter le temps de quatre minutes qui vous était imparti. Je sais que c'est un peu contraignant. Merci.

### **M. Camille GALTIER, Maire de Manosque, Président DLVA**

Non, mais ne vous inquiétez pas, on va être court et succinct. Sur la question du PCAET, puisqu'elle a été posée par Madame et Monsieur au fond, il y a eu la Commission nationale du débat public. En effet, la Commission a rendu un rapport. Dans ce rapport, il y avait une cartographie de l'ensemble de l'agglomération et de ses 25 communes. Et dans cette cartographie-là, il y avait trois couleurs. Il y avait une couleur rouge, une couleur jaune et une couleur verte. Dans la couleur verte, il était dit qu'il était envisageable de poser du panneau photovoltaïque. Dans la couleur jaune, qu'il y avait un certain nombre de sujets qu'il faudrait traiter. Et dans la couleur rouge, c'était qu'il était inenvisageable de poser du photovoltaïque. Cela a été traité avec le parc du Luberon, le parc du Verdon. Je tiens à saluer d'ailleurs le travail qui a été mené par Jérôme DUBOIS, le maire de Volx, puisque c'est lui qui a fait ce lien, cette concertation avec l'ensemble des associations et l'ensemble des citoyens. Il y a eu trois ou quatre réunions sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Maintenant, cette carte a été validée au sein du Conseil communautaire. L'ensemble des cartes a été fourni aux 25 maires de l'agglomération qui, maintenant, peuvent porter des projets à leur échelle communale, de faire ou de ne pas faire. Ce qui a été dit par Monsieur le Préfet, c'est que ces 1 500 hectares qui avaient été envisagés en 2018 sur le projet HyGreen tel que présenté, cela n'existe plus. Maintenant, il peut y avoir une possibilité, c'est ce que la carte dit, que nous pourrions avoir 300 à 400 hectares de photovoltaïque sur les zones jaunes et vertes. Nous sommes à 150 sur les zones vertes. Et c'est ce que j'ai dit d'ailleurs dans la

presse, il y a quelques mois, au mois de septembre, il me semble, en disant « Le projet HyGreen tel qu'envisagé est mort, et bel et bien mort. »

La question maintenant, c'est le sujet du permis de construire qu'il pourrait y avoir, que ce soit à la main des communes. L'agglomération n'est pas là pour dire aux maires « Vous pouvez faire ou ne pas faire ». Le droit des sols, c'est la compétence communale et les maires peuvent faire ou ne pas faire, bien évidemment en lien avec leurs citoyens. Ce n'est pas le Président de l'agglomération qui va dire à telle ou telle commune « Vous pouvez faire », alors même que je n'ai pas été élu et que le conseil municipal manosquin n'a pas été élu par les habitants de telle ou telle commune. Voilà, c'est cela, le sujet.

Je reviendrai, mais Monsieur le Préfet l'a dit et j'en terminerai sur ce sujet-là, je le dis, je crois vraiment à la question de la décarbonation. Je crois vraiment au fait que j'aimerais pouvoir dire que Manosque à 2050, à mes enfants et à mes petits-enfants, que dans les cavités salines de Manosque qui font qu'aujourd'hui nous sommes réunis ici – parce que s'il n'y avait pas les cavités de Manosque, nous ne serions pas là ce soir à discuter de ces possibilités d'intégration d'hydrogène sur le territoire – il n'y a plus d'hydrocarbures qui viennent d'autres continents et qu'il y a de l'énergie qui est produite sur le sol européen et qui participe à l'indépendance énergétique de l'Europe. Et nous voyons bien que dans le contexte actuel, c'est plutôt un sujet et surtout que nous arrivions aussi à décarboner.

Monsieur le Préfet a dit Dunkerque, Fos. Nous pouvons aussi parler du Havre. Mais nous voyons bien qu'il y a des sujets de décarbonation sur les territoires et, là aussi, c'est une question d'indépendance industrielle du pays et de l'Europe. Est-ce que j'ai tenu les quatre minutes ?

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Absolument.

**M. Camille GALTIER, Maire de Manosque, Président DLVA**

Eh bien, nous sommes parfaits.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Vous avez tenu trois minutes, même. Merci beaucoup. Je vais donner la parole maintenant à M. FAUDRIN, le maire de Villeneuve. Pareil, un peu la même question : en quoi votre commune est-elle concernée ? Et le rôle de la commune sur ces différents projets industriels, enfin surtout sur celui d'ENGIE je suppose.

**M. Serge FAUDRIN, Maire de Villeneuve**

Merci, Monsieur BALLAN. En préalable, je voulais rappeler – cela a été dit – que le débat en cours n'est pas décisionnel et que, bien évidemment, plus tard, nous retrouverons toutes les procédures habituelles, vous l'avez dit, enquête publique, études d'impact et tout ce qui peut exister.

Villeneuve. Alors pourquoi Villeneuve ? J'ai entendu la question. D'abord, j'imagine que nous devons tous être concernés par les sujets liés à la pollution, à la décarbonation. Quand les

Bouches-du-Rhône connaissent un épisode de pollution de l'air, nous ne sommes pas épargnés par ici. Pas du tout, en général. Quand, en Espagne, le réseau s'effondre, même celui qui est à plusieurs centaines de kilomètres des champs de panneaux ou des centrales électriques, il est concerné de la même façon. Et je crois que nous sommes sur un sujet qui est global. Et il ne faut pas avoir honte de dire que nous avons la volonté d'être acteurs dans ce qui va se passer, dans les enjeux qui se présentent à nous pour les prochaines années.

L'emplacement. Évidemment, les porteurs de projet ont prospecté. Plusieurs endroits, pas forcément que Villeneuve. C'est le site qui, aujourd'hui, est fléché, mais cela reste un projet qui doit franchir de nombreuses étapes et nous ne sommes aujourd'hui sûrs de rien à 100 %, même si les choses avancent bien. Alors pourquoi Villeneuve ? Parce qu'il y avait plusieurs prérequis à respecter. L'eau, disponible en quantité suffisante et en qualité suffisante. Nous parlerons peut-être plus tard de ce que cela peut représenter en consommation d'eau. L'électricité et l'énergie. Et ce n'est pas un sujet évident. Il faut réaliser qu'aujourd'hui, sur la zone Fos - étang de Berre, tout le monde se bat pour l'énergie, parce qu'il en manque. Il en faudrait beaucoup plus. Donc l'eau, l'énergie. Le stockage en cavités salines. Géosel, Géométhane à proximité, c'est une raison majeure de ce choix.

Et ensuite, clairement, la volonté d'une équipe et d'élus qui souhaitent accompagner ce projet et l'accueillir avec beaucoup de réserves, beaucoup de prudence. Évidemment, nous allons regarder tous les aspects, toutes les incidences. Comptez sur nous. Mais en tout cas, je suis fier et je suis heureux de pouvoir accueillir de l'activité économique importante et de dire, quelque part, que nous participons à tous les défis de l'avenir.

J'ai oublié de dire, en préalable, que Villeneuve a toujours eu un lien historique avec l'eau et avec l'énergie. Les premières centrales hydroélectriques de la chaîne Durance étaient à Villeneuve en 1908 et 1916. Et c'est ensuite seulement que la chaîne hydroélectrique qui est venue de Serre-Ponçon s'est greffée sur ce qui existait, et qui a été conservée d'ailleurs. Donc, nous avons deux petites usines très modestes. Mais je voulais rappeler l'usage de l'électricité après les toutes premières années, et je pense à la Première Guerre mondiale, c'était d'être utilisée à Saint-Auban dans ce que l'on a appelé après Pechiney, puis Atochem, pour la production de chlore et de gaz de combat. Ensuite, la guerre passée, cela a eu un usage lié à la soude, notamment à certaines chimies. Et ce que nous avons un peu pu constater, et en tout cas notre héritage aujourd'hui, de tous les riverains du Val de Durance, c'est des pollutions historiques qui sont liées à ces activités. Alors, très sincèrement, aujourd'hui, pouvoir accueillir une activité où l'on utilise de l'eau de façon raisonnable, de l'électricité et sans pollution quelconque, je dis : c'est merveilleux.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Si vous pouvez donner la parole à M. GALTIER qui voulait rajouter un point.

**M. Camille GALTIER, Maire de Manosque, Président DLVA**

Parce que je pensais que M. FAUDRIN allait en parler, alors j'en parle, et tu verras que je fais bien de l'ajouter. La question de l'électrolyseur, qui serait implanté sur le territoire de la commune de Villeneuve, a été un vrai sujet avec les industriels et avec la préfecture. C'était

pour nous un **casus belli** de ne pas le mettre sur les zones agricoles protégées, et même zones agricoles tout court, puisque le terrain est une ancienne carrière, donc pas au sens strict de l'agriculture alimentaire. Et c'est bien là, le sujet. Et je pense que c'est un vrai sens commun que nous avons eu, les élus du territoire, de proposer ces terrains-là pour ne pas aller toucher l'activité économique et agricole, et qui aussi préserve les plaines agricoles de notre territoire.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup.

**M. Serge FAUDRIN, Maire de Villeneuve**

Juste pour préciser. C'est une ancienne carrière partiellement, mais en tout cas un site qui était voué à l'exploitation d'une nouvelle carrière, où l'opérateur aurait creusé à 12 mètres ou 14 mètres de profondeur.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Sur les caractéristiques techniques, nous verrons cela tout à l'heure avec ENGIE. Simplement un tout petit point ici. Nous avons récupéré un petit pointeur. Je ne sais pas si vous voyez la petite lumière verte. Nous sommes vraiment désolés pour la qualité de la projection, mais vous voyez bien les deux communes de Manosque et de Villeneuve, ici. La grande bande verte que vous voyez ici, vous l'aurez peut-être compris par vous-même, c'est l'aire d'étude du passage de la canalisation d'hydrogène portée par NaTran. Et les deux projets plus ponctuels, le projet de Géométhane ici, les cavités salines, c'est sur la commune de Manosque, en limite avec Dauphin.

Et puis, ici, la zone d'implantation qui vous sera présentée beaucoup plus précisément tout à l'heure, pour le projet ENGIE. Et donc logiquement, évidemment, la canalisation dessert les deux sites. Et vous avez la flèche rose qui situe ces raccordements envisagés par RTE. C'était simplement pour finir de vous lire la carte. Désolé, mais je pense que tout le monde se situe bien.

Avant de vous donner la parole sur l'ensemble de ces questions, justement, nous avons pensé à vous tout à l'heure sur le fait que vous ne soyez pas forcément allés à Martigues la semaine dernière, ce qui est bien compréhensible. Nous allons essayer de vous faire une petite synthèse très brève des principales questions, des principaux éléments du débat qui a eu lieu à Martigues, la semaine dernière. Pour cela, je vais demander à Michel GAIRAUD, qui est membre aussi de l'équipe du débat, de la CNDP, de vous faire cette petite synthèse en une ou deux minutes, pour que vous sachiez déjà de quoi il a été question à Martigues. Cela vous inspirera peut-être des questions complémentaires.

**M. Michel GAIRAUD, Membre de la CPDP**

Nous pouvons mettre la diapositive, pour vous dire, effectivement : ne vous inquiétez pas, votre parole a du pouvoir. C'est le credo de la CNDP. Et l'idée est de vous rapporter quelques-unes de ces paroles qui ont été formulées à Martigues, lors de cette réunion, qui était consacrée à l'industrie verte. Et dans cette industrie verte, la question de l'hydrogène a été tout de même pas mal posée. Donc, des questions d'emblée qui ont porté sur les solutions

techniques proposées. En particulier, celui de la maturité de cette filière hydrogène et du rendement, en particulier des électrolyseurs qui sont la technique, on le verra tout à l'heure, principalement envisagée pour développer cette filière.

Des questions toujours au registre des solutions techniques ont porté aussi sur l'utilisation des sous-produits, l'oxygène. Aussi, la question des risques. Je pense que vous en parlerez peut-être tout à l'heure, et des impacts sur l'environnement, dont celui sur l'effet de serre.

Questions aussi sur les besoins cumulés en électricité, cela a été dit déjà, avec par exemple, parmi les **verbatim** que nous avons pu relever : ne risque-t-on pas de passer d'une dépendance aux énergies fossiles, à celle à l'énergie électrique ? Vous l'avez vu, la THT sera aussi en débat, du côté d'Arles notamment, mais pas seulement. Besoins cumulés, donc questions sur l'eau, les besoins en eau. Nous venons de le mentionner. Mais aussi en formation, en transport, en logement, en infrastructures publiques. Parce que le débat qui s'ouvre dans le Val de Durance et sur le territoire de Fos – Berre porte sur les impacts cumulés sur la vocation de ce territoire et sur les projets industriels, mais aussi tous les besoins liés au développement de l'industrie. Et donc, ces questions-là aussi.

Question sur la part de la filière hydrogène dans la transition industrielle, avec beaucoup d'avis, d'arguments réclamant finalement un ciblage des usages de l'hydrogène, sur des usages prioritaires, c'est-à-dire du rejet carburants, chimie, engrais, avec des questionnements armement, etc. C'est en ce moment dans le débat. Et l'évolution aussi de ces besoins à long terme.

J'essaie d'accélérer pour ne pas être trop long. Des questions sur la coordination des projets du type « quelle complémentarité ou quelle concurrence entre les différents projets qui sont sur la table ? ». Nous l'avons vu, l'hydrogène. Il y a des projets d'hydrogène ici, dans le Val de Durance, mais aussi du côté de Fos. Est-ce que tout cela fait système ou peut entrer en concurrence ?

Enfin, des questions sur la part des mesures de sobriété dans les usages et dans les modes de production. Un **verbatim** : « Est-ce que la révolution énergétique face à l'urgence climatique dont on parle va se conjuguer avec une désescalade énergétique ? »

Et pour finir tout à fait, des interrogations sur les coûts et sur les financements de tous ces projets et infrastructures et en particulier comment l'État et comment les industriels vont contribuer à cet ensemble de projets. Merci à vous.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup, Michel. Nous allons prendre un petit moment pour essayer de répondre et en tout cas d'entendre les différentes questions et contributions. L'idée, là, est peut-être vous centrer, si vous voulez bien, sur vos questions un peu d'ensemble. Sur toutes les questions de détail sur les projets, nous les verrons tout à l'heure. Donc, nous avons décidé vraiment d'avoir ce premier moment un peu global. Ensuite, nous irons vraiment dans le détail. Qui veut prendre la parole pour commencer ? Monsieur, au fond. Allez-y.

### **M. Stéphane BERGAMINI**

Bonsoir à tous, je suis Stéphane BERGAMINI, délégué général de la Fédération de la chimie. Je voulais contribuer au débat, donner quelques éléments concrets pour cette fédération qui représente les entreprises de notre secteur d'activité, la chimie. Nous, nous soutenons pleinement le projet lié à l'hydrogène dans le Val de Durance, car il incarne pour nous une dynamique d'innovation, d'emploi et de transition énergétique. Le territoire des Alpes-de-Haute-Provence, historiquement marqué par une forte activité industrielle et énergétique, dispose, selon nous, d'un savoir-faire ancré et d'infrastructures propices au développement de solutions innovantes. Il est donc légitime qu'elle accueille des projets d'envergure, comme ceux qui ont été présentés et qui sont, à mon sens, tournés vers l'avenir.

Donc, notre branche, vous l'avez compris, est au cœur de ces innovations. Elle apporte son expertise en matière de production, de stockage et de transport de l'hydrogène et en contribuant ainsi à la décarbonation de l'industrie et à la souveraineté énergétique de notre pays. France Chimie Méditerranée est pleinement déterminée à accompagner ces initiatives locales ambitieuses qui conjuguent à la fois excellence industrielle, innovation technologique et engagement environnemental. Merci.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci bien. C'était plus une contribution qu'une question. C'est tout à fait possible. Il n'y a pas de problème. Monsieur, ici, juste à droite.

**M. Arsène SAAS**

Oui. Bonsoir. Monsieur SAAS, Manosque. Je voulais que vous preniez aussi en compte, pas uniquement votre projet industriel, mais aussi le projet local de notre région, à l'instar de ce que j'ai pu faire dans ma carrière et utiliser notamment la chaleur. Et nos agriculteurs seraient vraiment contents si vous mettiez à leur disposition la chaleur produite par l'électrolyseur, tous les compresseurs, etc., pour chauffer leur serre et cela vous éviterait énormément de rejets liquides.

Et à l'instar de ce qui a été fait dans la vallée du Rhône et de la Loire, vous seriez certainement bénéficiaire. Et j'insiste pour que les industriels fassent un effort dans ce sens-là, parce que c'est cela qui sera un point important pour l'approbation de ces projets. Merci.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup, Monsieur. Pareil pour cette contribution. Peut-être que les industriels pourront répondre après sur ce point-là. Nous avons une question, Madame, ici devant. D'abord Madame, si vous le voulez bien, merci. Présenter vous aussi, s'il vous plaît.

**Mme Catherine DELAYE**

Bonjour. Catherine DELAYE, je suis sur Manosque. Une question sur la gouvernance dans le document des préfets. En fait, à la fin, il y a une évocation de la gouvernance et notamment sur le bassin de Fos. Il y a déjà des instances, notamment le Laboratoire territorial Industrie Fos – Berre, qui est intéressant parce que cela croise les acteurs économiques, les élus et puis associations et citoyens. Et il me semble que, tout de même, ici dans notre territoire, il y a beaucoup d'enjeux qui se croisent. Effectivement, il n'y a pas que l'industrie, il y a les

agriculteurs, il y a beaucoup de questions. Et pour moi, c'est aussi la question de quelle instance, et, après ce débat public, comment nous pourrions continuer entre acteurs à discuter et à faire en sorte que la cohérence par rapport aux transitions se fasse de façon efficace.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Nous allons tout de suite répondre à cette question, qui est assez précise sur la gouvernance. Je donnerai la parole à la salle, ensuite. Sur le Lab territorial peut-être, Monsieur BORGUS, vous êtes le Sous-Préfet d'Istres. Peut-être pouvez-vous dire un mot là-dessus, et Monsieur CHAPPUIS aussi, sur la question de la gouvernance, globalement.

**M. Christophe BORGUS, Sous-Préfet d'Istres**

Bonjour à toutes et à tous. Je suis le Sous-Préfet d'Istres, donc venu en voisin. C'est un arrondissement qui a 350 000 habitants autour de l'étang de Berre et où, en effet, il y a deux ans, il a été créé un Lab territorial rassemblant les élus, les citoyens, les industriels, pour non pas décider, mais, comme vous l'avez indiqué, échanger ensemble sur les possibilités de réindustrialisation, les contraintes, les caractères d'acceptabilité aussi, ce qui est très important. Donc, ce n'est pas une instance qui a vocation à décider. C'est une instance qui a vocation à réunir, comme aujourd'hui, l'ensemble des parties prenantes. Raison pour laquelle, quand vous parlez de gouvernance, il y a des réflexions en cours pour que, sur tous les sujets de stratégie que nous avons dans le bassin de Fos - Berre, à l'échelle de l'arrondissement et du département, nous réfléchissions à la meilleure manière d'organiser la gouvernance décisionnelle.

Avec le Conseil départemental, avec la métropole dont je salue le Vice-Président, François BERNARDINI ici présent, le Conseil régional, les acteurs industriels, les acteurs associatifs. Mais pour créer une instance de gouvernance, pour décider des aspects industriels opérationnels à l'échelle du territoire de Fos - Berre. Bien sûr, nous ne nous permettrions pas d'aller au-delà de nos frontières administratives.

Mais donc, oui, le Lab territorial a vocation à continuer, à perdurer dans le cadre des échanges. Et nous allons - d'ailleurs, je crois que c'est une séquence publique qui est prévue à Vitrolles en juin - pouvoir décider avant l'été d'une instance de gouvernance pour accélérer le processus décisionnel, à l'issue, bien sûr, du débat de zone, parce qu'il n'est pas question de décider quoi que ce soit avant. Il y a le temps de l'échange et, ensuite, le temps de la mise en application, notamment dans l'optique de la déclinaison de la feuille de route opérationnelle industrie Fos - Berre, qui a été signée par le ministre de l'Industrie, la ministre des Territoires, le Président du Conseil régional, la Présidente de la métropole et le Préfet de région pour le décliner d'un point de vue opérationnel.

Donc, tout cela n'est pas incompatible, mais vous avez raison d'insister sur le caractère du maintien de l'échange, au-delà de ce débat organisé par la CNDP, qui devra se poursuivre ensuite, après la fin.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Monsieur CHAPPUIS, peut-être un complément ?

**M. Marc CHAPPUIS, Préfet des Alpes-de-Haute-Provence**

Oui. Sur la gouvernance, je pense qu'elle se fait à plusieurs niveaux. Vous avez compris qu'il y a la gouvernance par rapport à un projet de décarbonation Fos – Marseille, dans lequel on est territoire lié. Je n'y reviens pas.

Pour la réponse Alpes-de-Haute-Provence, j'ai tendance à voir deux pistes, et peut-être même une troisième. La première, c'est que nous avons un dispositif qui s'appelle Territoires d'industrie, qui couvre l'ensemble du département et qui associe l'ensemble des acteurs institutionnels : la Chambre de commerce, l'agence de développement et d'autres acteurs, et puis toutes les intercommunalités, pour regarder comment nous pouvons accompagner la réindustrialisation des Alpes-de-Haute-Provence et le développement industriel des Alpes-de-Haute-Provence. C'est un premier cadre de travail dans lequel nous pouvons réfléchir. Mais j'entends dans votre question « Comment est-ce que l'on va au-delà des enjeux industriels ? »

Nous avons un deuxième cadre de gouvernance qui existe, c'est la feuille de route énergie. J'ai pris l'initiative, avec la Sous-préfète de Forcalquier, de définir au niveau des Alpes-de-Haute-Provence une feuille de route départementale sur l'énergie, autour de deux grands enjeux : être plus sobre en matière de consommations énergétiques, parce qu'il ne s'agit pas de méconnaître qu'aujourd'hui il faut être plus sobre, il faut moins consommer d'énergie. Et puis, parallèlement, comment arrive-t-on à produire plus d'énergie d'origine renouvelable ? Ce sont les deux grandes familles de questions. Et là aussi, c'est un cadre de travail qui existe, dans lequel nous avons de très nombreux acteurs qui ont conçu avec nous cette feuille de route. Donc, peut-être que cela peut être aussi un cadre existant.

Et là où j'ouvre une possibilité, c'est qu'effectivement, sur les usages de cette énergie pour les acteurs locaux – vous avez parlé des agriculteurs, nous pourrions parler des transports locaux qui étaient aussi au cœur du projet précédent HyGreen – peut-être qu'il faut créer une instance *ad hoc*. Moi, je n'y suis pas du tout opposé. Et nous pourrions imaginer de mettre d'autres acteurs, ceux que j'ai évoqués, mais aussi d'autres, pour réfléchir justement aux externalités – utilisons un mot un peu pédant – du projet pour d'autres acteurs du territoire, qui ne sont pas au cœur du projet. Et cela, je pense que c'est une piste de travail très intéressante. En tout cas, je suis prêt à y réfléchir avec vous.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Simplement, un point organisation. Nous n'oublions pas, Monsieur, votre question sur la chaleur. Les industriels y répondront tout à l'heure. Et Madame, sur votre question sur la gouvernance, sachez pour tous ceux que cela intéresse, que le 24 juin, il y a vraiment une réunion dédiée à ce sujet-là. Il faudra descendre à Vitrolles. Ce sera vraiment consacré à cela et ce serait vraiment très bien que le 04 soit bien représenté aussi dans ce type de réunion.

Nous allons peut-être prendre deux ou trois questions d'affilée. J'avais une question ici, et ensuite, une, là.

### **M. Robert BEAUDOU**

Bonjour. Monsieur BEAUDOU, à Manosque. On parle beaucoup d'hydrogène pour décarboner. Est-ce qu'il existe un bilan complet pour la production d'hydrogène ? Est-ce que l'on connaît son bilan carbone ?

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup pour cette question. Nous la basculons peut-être aussi sur les industriels, pour voir s'ils auront des éléments là-dessus. Mais je vous invite, Monsieur, à suivre lundi soir prochain le webinaire. Et nous essaierons de poser votre question directement. Je ne suis pas sûr que nous aurons la réponse ce soir, mais nous allons essayer. Monsieur ?

### **M. Philippe SOUDER**

Oui, bonsoir, habitant d'Oraison. Monsieur le Préfet a répondu. Je voulais intervenir. J'avais été interpellé sur les mesures de sobriété qui, pour moi, sont essentielles et doivent faire partie de l'ensemble des plans globaux.

Simplement, je me demandais si, déjà, l'ensemble du projet n'était pas rattrapé par l'actualité, l'actualité telle qu'on la connaît aujourd'hui. Je citerai par exemple ArcelorMittal. Effectivement, on nous dit que cela va créer des emplois. Or, ArcelorMittal se prépare à licencier 600 personnes et à exporter son activité. Le photovoltaïque, c'est de l'énergie verte que l'on préférerait effectivement sur toiture et sur zones anthropisées. Aujourd'hui, les futures mesures gouvernementales nous annoncent que tout ce qui est énergie renouvelable et particulièrement le photovoltaïque va être revu à la baisse.

Quand je regarde aussi du côté des particuliers, il était toujours intéressant pour eux de pouvoir installer sur chaque toiture des panneaux. Revendre l'excédent à RTE. Et aujourd'hui, on divise le prix de revente par quatre et on diminue les aides à l'installation des panneaux photovoltaïques.

C'était plus une réflexion que j'amenais au débat. Si déjà, effectivement, ce projet n'était pas rattrapé et s'il n'y avait pas tous ces éléments-là à prendre en compte dès aujourd'hui.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup pour votre question. Nous prenons une troisième question, s'il vous plaît. Monsieur, au fond, présentez-vous également.

### **M. Patrick CASSOUDESALLE**

Patrick CASSOUDESALLE, habitant de Dauphin. On parle de produire de l'énergie, beaucoup d'énergie. On parle de produire de l'énergie propre, mais je ne vois pas le projet économique. C'est-à-dire qu'à la sortie, et cela a été dit tout à l'heure, les industriels ont besoin d'une énergie à bas prix. Or, je ne vois strictement aucun élément concernant cet objectif de prix.

Et deuxième remarque, plutôt pour les particuliers, mais je pense que les industriels y seraient aussi attentifs, c'est que l'on paye moins si l'on consomme moins. Aujourd'hui, le particulier voit

qu'il économise, parce que le prix augmente, du tarif. Est-ce que ce sera aussi une démarche qui fera fuir les industriels si, produisant de l'énergie, on finit par augmenter les tarifs ?

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Je vous propose que nous prenions quelques réponses. Sur le bilan carbone, je pense que nous essaierons de le traiter tout à l'heure dans la deuxième partie, en proposant aux industriels de répondre. En revanche, sur les deux questions qui viennent d'être posées, Monsieur FOREST, peut-être, je vais vous donner la parole. Est-ce que, en gros, les projets qui sont développés sont déjà, d'une certaine manière, frappés d'obsolescence ? Soit pour une raison effectivement d'actualité. Monsieur, vous l'avez dit, sur les intentions affichées de certains industriels, notamment ArcelorMittal, peut-être. Mais aussi pour des raisons de coût. Effectivement, est-ce que le système et la vocation que l'État propose et qui sont portés par les industriels, concrètement, sont viables d'un point de vue économique, au regard des coûts de l'énergie tels qu'ils sont en train d'évoluer ? Ce n'est pas une question facile, mais c'est important d'essayer d'y répondre.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Effectivement, ce ne sont pas des questions faciles, mais les projets sont obligés de s'adapter au contexte économique dans lequel ils sont développés. J'ai à l'esprit un certain nombre de projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs mois et sur lesquels l'industriel change finalement son projet parce que le client qu'il envisageait n'est pas forcément solvable. Je vais prendre l'exemple de production d'hydrogène. Nous avons des projets qui prévoyaient de produire de l'hydrogène pour le transport maritime. Or, nous constatons que les choses n'avancent pas aussi vite que ce qui était envisagé et que le transport maritime ne va pas basculer à l'hydrogène aussi rapidement et le porteur de projet revoit son projet pour fabriquer du carburant pour l'aviation. Parce que, dans le domaine de l'aviation, l'Europe impose aux compagnies aériennes l'introduction de carburants de synthèse qui nécessiteront de l'hydrogène beaucoup plus tôt que ce qui sera nécessaire ou ce qui sera imposé au transport maritime, qui viendra dans un deuxième temps.

Et donc, les industriels doivent investir des milliards d'euros. Les projets sont souvent en centaines de millions, voire plus d'un milliard d'euros. Et ils le font en fonction de leur perception des marchés sur lesquels ils vont se positionner. Et leurs projets évoluent en fonction de ces marchés-là. Le Préfet des Bouches-du-Rhône a autorisé un projet industriel majeur qui nécessite plus d'un milliard d'euros d'investissement, en début d'année.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Vous pouvez citer son nom, comme cela, ce sera...

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Carbone. Il n'y a pas de secret photovoltaïque. La décision d'autorisation est publique. Production de panneaux photovoltaïques. Puisqu'il y a une grande ambition pour que nous arrêtions de ne faire qu'importer des panneaux produits très loin de chez nous, mais que nous en produisons sur le sol européen. Le porteur de projet a toutes les autorisations nécessaires pour développer son projet. Il est dans une phase de recherche d'investisseurs, puisque réunir plus d'un milliard d'euros pour faire son usine de production, ce n'est pas si facile. Et donc, nous ne savons pas si le projet verra effectivement le jour. Mais notre vocation, c'est de réunir le maximum de conditions pour que les projets industriels, tels qu'ils sont envisagés par des opérateurs industriels, puissent voir le jour dans toutes les conditions de respect des réglementations et de sécurité, puisqu'il y a des études d'impact, des études de danger, pour permettre au Préfet d'autoriser la réindustrialisation de notre territoire.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Je vais simplement demander aussi aux industriels qui vont parler tout à l'heure de bien inclure dans les discussions que nous aurons, la question du coût. Je précise, et c'est un point important, dans le débat public, évidemment, la façon dont les industriels prennent leurs décisions. Vous avez dit, Monsieur, par rapport aux questions de coûts. Elle est bien dans le débat public. La question de la viabilité de leur projet, rassurez-vous, je crois qu'ils sont les premiers à se la poser. D'une certaine manière, ce que nous leur demandons dans le débat public, c'est de dire clairement ce qui fera que, oui, ils iront *in fine* ou pas. Donc, nous essaierons de vous demander, Messieurs Dames les industriels, de nous préciser aussi les conditions que vous attendez pour finalement décider d'engager vos investissements ou de ne pas les engager.

Et je voudrais être rassurant. En tout cas, jusqu'à présent, tous les industriels nous ont bien dit dans le débat, y compris Carbone, vous l'avez dit, mais qui est déjà passé, que les décisions d'investissement se prennent après. C'est-à-dire une fois que toutes les étapes d'autorisation sont prises. Donc, en gros, pas aujourd'hui, pour le dire plus clairement, mais dans un certain nombre de mois. Donc, merci d'avance de bien prévoir ces éléments-là.

Il y a encore deux questions, s'il vous plaît. Et puis, nous passerons aux présentations des projets plus précisément. Trois questions. Monsieur ?

### **M. Laurent BOURSSA**

Bonjour. Laurent BOURSSA, Manosque. J'avais une question sur l'interdépendance des projets. Il y a une trentaine de projets entre ceux de Fos et les six d'ici. Et c'est un peu l'œuf et la poule. Que se passe-t-il s'il y en a un qui ne se fait pas ? Est-ce que cela fait capoter certains des autres ?

Ce qui m'amène aussi au problème des financements. La plupart des financements des projets avec de l'argent privé ne sont pas bouclés. Et cela dépend aussi de décrets publics qui ne sont pas tous votés pour déclencher la faisabilité ou pas de la rentabilité du sujet.

Et aussi, le problème des infrastructures publiques qui doivent être financées avec de l'argent public, pour permettre à tous les futurs salariés de tous ces projets d'accéder, et où nous savons

que, pour faire une route, cela peut être long et que ce n'est pas la même vitesse entre une route publique et un investissement privé.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup pour votre question. Je propose déjà aux services de l'État de réfléchir à la réponse. Ensuite, Monsieur.

**M. Sébastien LLORCA**

Bonsoir. Sébastien LLORCA, territoire de Manosque. J'avais une question par rapport aux usages de l'hydrogène. Il a été question de pouvoir éventuellement fléchir ou savoir un peu ce qui sera fait avec l'hydrogène qui serait produit localement. Et j'ai entendu dire qu'il serait question peut-être que cet hydrogène serve à l'aviation, plus qu'aux transports régionaux, comme il en avait été question avec HyGreen. Et je me questionne sur l'opportunité d'allouer cet hydrogène vers l'aviation plutôt que, par exemple, les TER, localement qui serait à mon avis un usage beaucoup plus malin.

Plus globalement, je me demande en fait si, ce qui n'est pas le plus important en termes de transition énergétique, c'est de vraiment regarder que l'on remplace du pétrole, du charbon et du gaz par de l'hydrogène, mais que ce ne soit pas simplement une couche de plus. Parce que la transition énergétique, nous savons très bien que, en fait, cela n'existe pas. Nous restons à 80 % globalement d'usage fossile. Donc, si c'est pour juste rajouter une petite couche de verte, mais toujours continuer à utiliser de plus en plus de pétrole, de gaz et de charbon, cela ne sert à rien. Comment faisons-nous pour remplacer vraiment des énergies fossiles par de l'hydrogène ? Merci.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup pour votre question. Et donc, la troisième et dernière, c'est encore un Monsieur. Mesdames, n'hésitez pas à prendre la parole. Vous êtes nombreuses ce soir.

**M. Jean-François BATAILLE**

Jean-François BATAILLE, commune de Manosque. J'ai en fait deux questions. La première, nous savons bien que ce genre de projet a des impacts sur nos ressources. Nous parlons très peu de la ressource en eau et j'aimerais que ce sujet soit abordé parce qu'il y a effectivement des questions sur l'eau nécessaire pour fabriquer l'hydrogène. Mais il y a la question de tous les autres usages de l'eau et des priorités qui vont peut-être être amenées sur le territoire par rapport aux usages de l'eau. Donc, c'est une question sur ce que cela coûte en eau et comment on arbitra dans l'avenir les différents usages de l'eau. C'est ma première question.

J'en ai une seconde, parce que je suis riverain d'une usine classée SEVESO, enfin du lieu de stockage ou de futur stockage classé SEVESO. Et j'ai une question par rapport à toutes les installations traitant d'hydrogène, que ce soit l'électrolyseur, que ce soit les hydrogénoducs ou que ce soit le lieu de stockage. Jusqu'à présent, je vois bien, en allant me promener en vélo dans la colline, qu'il y a beaucoup de travaux.

Et je le lis, dans les journaux, que ces travaux sont forcément en lien avec la question de l'hydrogène. Mais moi, en tant que riverain, je n'ai pas été consulté sur les risques SEVESO, ce que cela encourt, etc. Et je reste un peu dans l'expectative de tout cela.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Je ne sais pas si nous arriverons à répondre à toutes les questions. Peut-être simplement la question précédente sur les usages. Est-ce que nous allons remplacer avec l'hydrogène ou est-ce que nous allons juste ajouter une couche ? C'est probablement une question que nous traiterons lundi soir en webinaire. Monsieur, si vous me permettez, je vous renvoie à ce moment. Cela étant dit, votre question est enregistrée ce soir et, si vous le souhaitez, il suffit de nous le dire, nous pouvons la mettre en ligne pour que vous ayez une réponse écrite. Donc, n'hésitez pas à nous le dire si vous le souhaitez. Mais ce soir, ce sera un peu compliqué de vous répondre.

En revanche, sur les trois autres questions, je vais me tourner vers les services de l'État. Donc, vous avez plusieurs choses à répondre. La question d'abord de l'interdépendance entre les projets et avec les financements publics. Première question qui vous a été posée. La question de la consommation en eau, spécifiquement liée à l'hydrogène. Et enfin, le régime de gestion et de maîtrise des risques, alors les risques SEVESO, mais je suppose que la question pouvait s'élargir aussi aux autres installations. Comment l'État contrôle et informe le public ? Quelles sont les obligations des industriels et de l'État vis-à-vis de l'information du public en matière de risques ? Monsieur CHAPPUIS.

**M. Marc CHAPPUIS, Préfet des Alpes-de-Haute-Provence**

Alors, à deux voix avec Sébastien FOREST. La première chose sur la vocation du projet dont nous parlons ce soir, des trois projets. Que l'on soit clair, il s'agit, et je crois l'avoir dit en introduction, de substituer à des énergies fossiles, des énergies propres et donc de l'hydrogène pour décarboner le bassin industriel Fos - Marseille. Donc, avant de penser à des usages pour l'aviation, la marine ou tout ce que vous voulez, le premier sujet est décarboner un bassin industriel avec des aciéries, avec des usines polluantes, etc. Cela, c'est pour la vocation du site.

Après, il y a un élément que nous n'avons pas évoqué aujourd'hui, mais les industriels le développeront tout à l'heure, c'est la notion de flexibilité. C'est-à-dire qu'en fait, aujourd'hui, vous le savez, nous avons une production énergétique qui, pour une partie, est intermittente et on a un problème de stockage. Et l'hydrogène, c'est une solution de stockage, parce que l'on peut stocker l'hydrogène dans les cavités salines et la restituer en fonction des besoins de l'industriel, par exemple, lorsque l'on est de nuit et que les énergies intermittentes ne fonctionnent pas. Donc, en fait, la vocation de ces projets, c'est de fournir une énergie à tout moment, parce que l'on sait stocker l'énergie dans ces cavités salines. C'est un point tout à fait essentiel du modèle qui a motivé les industriels pour réfléchir à engager des crédits d'études sur ces différents projets.

Sur la consommation d'eau, c'est une des premières questions, Monsieur le Maire, que vous avez posée, lorsque nous avons eu des présentations. Et je crois pouvoir dire, mais je n'ai pas les chiffres en tête, que la consommation par rapport à la production, par rapport à l'eau qui

passer notamment dans le canal EDF, est relativement marginale par rapport à la production. Mais je ne veux pas me hasarder dans des chiffres, Madame. Vous nous le direz tout à l'heure. Donc, c'est une des questions que nous nous sommes posées, évidemment.

Quant à savoir si les projets sont indépendants les uns des autres, alors, oui, s'agissant des projets Val de Durance, en fait, l'énergie vient d'une ligne de 150 000 volts qui existe et qui, donc, passe dans le Val de Durance. Et c'est cette ligne-là que l'on va utiliser pour produire de l'hydrogène dans l'électrolyseur qui a vocation à être à Villeneuve. Ce projet est indépendant du projet THT qui est dans le même débat public, mais qui se passe cette fois en vallée du Rhône. Et donc, nous n'avons pas besoin de la ligne THT, pour être clairs, pour faire prospérer le projet d'électrolyseur, de stockage et d'acheminement.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Si je peux me permettre de compléter, il y a d'autres projets en revanche qui sont dans la liste des différents projets présentés au titre de ce débat, qui ont besoin de ce projet pour voir le jour dans leur configuration actuelle. Préciser aussi qu'une des motivations fortes du débat public global sur lequel nous nous sommes réunis est le fait que, sur le territoire de Fos – étang de Berre, nous avons eu, sur la période 2023 – 2024, six ou sept débats publics ponctuels – je vais les appeler comme cela, pour les différencier.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

De concertations préalables.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Ou des concertations préalables, sur lesquelles, systématiquement, les échanges ont porté sur les impacts cumulés de ces différents projets, avec une incapacité des porteurs de projets d'avoir une vision et des réponses sur ces impacts cumulés. Cela pouvait concerner les enjeux de mobilité, cela a été évoqué, les enjeux des ressources en eau, des enjeux électriques, d'énergie. Tous ces enjeux-là, individuellement, c'était un peu difficile de les aborder. C'est pour cela que le préfet des Bouches-du-Rhône, avec ses deux collègues, a souhaité solliciter l'organisation de ce débat global dans lequel nous avons aggloméré des projets qui nécessitaient une concertation et des projets qui avaient fait l'objet de concertations précédentes, mais sur lesquels il y a des concertations continues à assurer, puisque les projets évoluent.

Sur les aspects infrastructure et financements publics, c'est une question forte, essentielle, sur laquelle nous sommes mobilisés. Il y a une réunion particulière qui est prévue sur la question des financements. Elle n'est pas simple. Je n'ai pas besoin de développer le contexte financier de l'État actuellement. Il est suffisamment développé et médiatisé et les solutions de financement de ces infrastructures publiques, nous devons y travailler collectivement pour les trouver. Il n'est pas certain que l'usager ne soit pas mis à contribution sur un certain nombre de projets. Ce n'est pas forcément uniquement le contribuable, pour prendre une expression générale, qui doit être mis à contribution.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Monsieur FOREST, simplement, la question était : est-ce que les projets industriels sont dépendants des projets publics pour exister ? C'était aussi la question de Monsieur.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

La question est un peu... Enfin, c'est un peu difficile d'y répondre simplement. C'est-à-dire que les projets industriels, pour la plupart, envisagent du report modal pour éviter de sursolliciter le réseau routier, puisque, pour le transport de marchandises, cela correspond à une politique de l'État, on souhaite développer le mode fluvial, le mode ferroviaire. Et donc, cette zone industrialo-portuaire de Fos - étang de Berre va voir le besoin en mobilité des marchandises augmenter et il faut que nous soyons capables - mais économiquement, ce n'est pas simple - de développer le report modal vers le ferroviaire et le fluvial. Ce sont des sujets sur lesquels nous travaillons, en concertation avec les collectivités, dans le cadre d'une stratégie nationale et de l'axe qui s'appelle l'axe MeRS (axe Méditerranée Rhône Saône).

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Et peut-être sur la question SEVESO et risques pour conclure.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Sur la question SEVESO et risques, chaque projet fait l'objet d'une étude de danger très précise. Et lorsque l'on est classé SEVESO, c'est que l'on manipule, que l'on produit, que l'on stocke des substances particulièrement dangereuses. Et l'hydrogène fait partie de ces substances dangereuses, sur lesquelles une attention particulière est portée aux conditions, et une attention extrêmement forte est faite auprès des industriels. Ils pourront développer les exigences qui sont les nôtres. Nous sommes exigeants au stade du dossier d'autorisation, pour autoriser une installation à voir le jour. Nous contrôlons et inspectons les installations. Et pour ceux qui sont classés SEVESO extrêmement fréquemment, malheureusement, cela n'empêche pas les risques. Donc, il y a des matrices de risques. Je n'ai peut-être pas le temps de développer tout cela et c'est une analyse, vraiment, qui est en continu. Nous imposons à l'industriel de développer les meilleures techniques disponibles pour réduire à la source les risques. Cela n'empêche pas qu'il peut y avoir des accidents et nous les traitons. J'en parle d'autant plus que, pas plus tard qu'hier, sur une installation industrielle du secteur de Fos, il y a eu un accident avec treize blessés. Cela peut arriver. Nous ne pouvons pas vous dire que ces installations sont sans risque, mais nous sommes mobilisés pour maîtriser ces risques et les gérer, et challenger les industriels pour qu'ils développent tout un tas de process pour limiter ces risques.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Un dernier mot sur la ressource en eau.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Alors très brièvement.

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Pour préciser que le partage entre les usages, c'est un sujet sur lequel nous sommes également extrêmement mobilisés. Il y a un plan eau national, il y a des instances de travail pour partager nos ressources de la façon la plus adaptée possible. Nous faisons des plans de sobriété hydrique pour les industriels, pour que les gros consommateurs réduisent leurs consommations et, là aussi, développent les meilleures techniques disponibles pour consommer le moins d'eau possible.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Un mot de conclusion de Monsieur GALTIER sur les questions d'eau.

**M. Camille GALTIER, Maire de Manosque, Président DLVA**

Ce n'est pas pour la question d'eau, c'est pour la question de M. BATAILLE, parce que je pense que la question n'était pas celle-ci. Actuellement, il y a des travaux sur le site de Géométhane qui ne sont pas liés aux projets qui sont présentés ce soir, et je pense que c'est important d'être transparent sur cela. Et donc la réponse, Monsieur BATAILLE, et le permis qui a été délivré, c'est qu'aujourd'hui, jusqu'à présent, les compresseurs du site Géométhane sont au gaz et que Géométhane a déposé un permis pour faire des compresseurs à l'électricité et que, évidemment, le permis a été accordé pour que, au lieu d'avoir des produits d'ailleurs, ce soit des produits d'ici, avec l'électricité européenne qui permette de faire les compresseurs. Donc, le permis a été délivré. L'ensemble de la construction est sur un site anthropisé, c'est-à-dire sur le site lui-même de Géométhane, il n'y avait donc pas de déforestation. Et moi aussi, je me balade dans les collines de Manosque et moi aussi j'y suis attaché. Et nous faisons en sorte que tout ceci soit fait dans le bon ordre. Et Géométhane a fait les choses dans le bon ordre.

Mais je fais une transition. Même si nous faisons des économies d'énergie sur les bâtiments publics, dans les logements, dans les écoles, dans ce que vous voulez, il y aura tout de même plus de besoins. Je prends l'exemple sur la question des transports. Monsieur en a parlé, sur la question des TER. Pour la région, dans le cadre de la modernisation de la ligne Marseille – Briançon, dans le cadre des Jeux olympiques, il y a une modernisation de la ligne qui sera faite pour 2029 – 2030. Et dans ce cadre de cette modernisation-là, le sujet hydrogène est envisagé, le sujet électrique est fortement prégnant. Si ce n'est pas de l'hydrogène, cela pourrait être de l'électricité jusqu'à Manosque, parce qu'après il y a des problématiques. Je vous réponds la réponse technique, des problématiques de pente à un certain moment par rapport aux batteries électriques. Mais jusqu'à Manosque ou jusqu'au Val de Durance, il n'y a pas de sujet. Nous aurons plus de besoins demain. Sur la question des transports à l'échelle de l'agglomération, un test a été fait sur les six dernières années pour avoir des bus au gaz naturel. Vous aurez remarqué que les prix ont explosé sur le volet gaz naturel. Donc, il y aura forcément une réflexion pour la nouvelle délégation de service public sur la question des bus à l'électricité

ou bus   hydrog ne, m me si nous savons qu'aujourd'hui ce n'est pas   la maille. Mais des bus   l' lectricit , nous savons que cela peut marcher. Donc, des besoins suppl mentaires en  lectricit . C'est cela, le d bat d'aujourd'hui.

### **M.  tienne BALLAN, D l gu  r gional de la Commission nationale du d bat public**

Merci beaucoup, Messieurs. Je vais vous demander de regagner votre place. Merci pour ce temps. C'est le moment de faire un petit point **timing**. Nous avons bien pr vu de vous proposer de boire un verre et de manger un petit quelque chose apr s la r union. C'est la bonne nouvelle. La mauvaise, c'est l'heure   laquelle cela va se faire. Non. Nous avons pr vu de terminer vers 20 h 15. Nous serons sans doute quelques minutes apr s. Donc, pr voyez une fin de r union vers 20 h 20, j'esp re maximum 20 h 25. Et nous esp rons que vous resterez pour continuer la discussion autour d'un verre.

Je vais demander   Madame DEFRENNE, si vous voulez bien, de venir, sur la pr sentation du premier projet. Nous avons fait les choses dans un ordre assez simple. Nous commen ons par le projet qui produit de l'hydrog ne ou qui produirait de l'hydrog ne. Puis, le projet qui le stocke, et enfin, le projet qui le transporte. Donc, c'est Mme DEFRENNE pour Engie, et nous vous laissons la parole pour 8 minutes. Je vais demander tout de suite   M. HEUZ  de bien vouloir nous rejoindre aussi, puisque dans le projet que vous portez, il pr voit un raccordement  lectrique qui est port  par RTE.   vous.

### **Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Nous avons huit minutes,   deux, c'est cela ? D'abord, je vous remercie d' tre aussi nombreux et je vous remercie pour l'int r t pour le projet d'hydrog ne. Je m'appelle Diane DEFRENNE et je porte pour ENGIE le projet de production d'hydrog ne.

Le projet HyGreen, que vous avez connu avec 1 500 hectares de panneaux photovoltaïques n'est plus d'actualit . C'est un projet HyGreen qui est de la production d'hydrog ne pur. Donc, production d'hydrog ne renouvelable et bas carbone. Je vais vous expliquer comment.

La proposition d'ENGIE est une solution int gr e permettant de valoriser la cha ne de valeur compl te. Lorsque nous parlons de cha ne de valeur compl te, nous parlons d'abord de la production. Ensuite, nous parlons du stockage. Ensuite, nous parlons du transport jusqu'  l'utilisateur. Donc l'utilisateur, ce sont les industriels dans la zone de Fos. D'abord, pour d carboner les industries fortement carbon es : raffineries, chimie, aci ries, cimenteries, verreries et d'autres. Ensuite, utiliser l'hydrog ne pour produire des **e-fuels** qui serviront au transport. Et puis, nous utilisons aussi une partie de cet hydrog ne dans nos usines   production d' lectricit  qui sont adapt es partiellement   une proportion d'hydrog ne m lang e avec du gaz naturel. Et ce qui permet d'avoir une partie d' nergie renouvelable produite   partir de ces unit s.

Le projet HyGreen, c'est une capacit  de 240 m gawatts d' lectrolyseurs qui pourront produire jusqu'  30 000 tonnes annuelles d'hydrog ne bas carbone et renouvelable. J'insiste sur ce point-l , parce que je pense qu'il y a une confusion : l'hydrog ne renouvelable est produit   partir d' nergies renouvelables et l'hydrog ne bas carbone est produit   partir

d'nergies qui peuvent  tre de l'nergie nuclaire. Et cela  vitera au moins 300 000 tonnes de CO<sup>2</sup> dans cette r gion. Alors, comment calcule-t-on ces 300 000 tonnes ? 300 000 tonnes, c'est le minimum, puisque l'on calcule aujourd'hui que les raffineries, chaque fois qu'elles produisent un kilogramme d'hydrog ne avec du gaz naturel, produisent 10 kg de CO<sup>2</sup>. Donc, ces 300 000 tonnes, c'est si l'on remplace l'hydrog ne produit actuellement, que l'on appelle l'hydrog ne gris, par de l'hydrog ne vert et cela fait 300 000 tonnes. Mais cela accompagne aussi le d veloppement des  nergies renouvelables. Et dans ce cadre-l , cela a un impact encore plus grand que 300 000 tonnes de CO<sup>2</sup>  vit es.

L'hydrog ne sert aussi   stocker l'nergie. Nous parlons beaucoup de batteries pour stocker de l'nergie. L'hydrog ne a un autre spectre de stockage, puisque cela permet de stocker de plus grandes quantit s d'nergie et sur des temps beaucoup plus longs que des batteries. C'est l  o  cela fait la diff rence. Et puis cela permet aussi d'aider le r seau  lectrique dans ces congestions, donc la gestion des congestions  lectriques en utilisant la flexibilit  de notre unit  de production d'hydrog ne pour r duire l'usage de l'lectricit , quand le r seau en a besoin. Et dans ce cadre-l , d' viter de couper des  nergies renouvelables. Donc, cela participe   la r silience du syst me  nerg tique pour une meilleure gestion et un meilleur usage des  nergies renouvelables.

Le projet HyGreen de 240 m gawatts d' lectrolyseurs est cit  sur la zone de Villeneuve. Vous voyez une carte avec l'endroit o  il va  tre situ  et aussi un plan un peu d taill  de l'installation sur le site. Le site couvre 16,5 hectares pour la production d'hydrog ne. Et puis, une partie sera allou e   des panneaux photovoltaïques et cela couvre 6 hectares. Donc, cela, c'est la partie anthropis e qui est au sud. La partie o  il y aura les panneaux photovoltaïques est celle-l , il y aura 6 hectares. Et l , c'est la partie o  il y a l'installation de production d'hydrog ne. Les  lectrolyseurs se situent dans trois b timents. On parle souvent d'un  lectrolyseur, mais en fait c'est plusieurs  lectrolyseurs que nous mettons en s rie. Il y aura trois b timents qui auront chacun 80 m gawatts de capacit  de production. Il y a la station pour accueillir l'lectricit  n cessaire   la production d'hydrog ne et une station d'export de l'hydrog ne dans le r seau de transport d'hydrog ne pour aller vers le site de GeoH2 qui stockera l'hydrog ne, ou directement vers les industriels dans la zone de Fos.

 videmment, le site suivra toutes les proc dures administratives, en termes d' tudes de danger, d' tudes environnementales, etc. Lorsque l'on parle d'hydrog ne, on parle d'une consommation d'lectricit  et d'eau. Et je voulais mettre ce **slide** en exergue, parce que c'est tr s important de comprendre d'o  vient l'lectricit .

L'lectricit  sera fournie sur le site par le r seau de RTE. Et par ce r seau, nous aurons de l'lectricit  renouvelable qui sera contract e via des contrats d'lectricit  qui viendra de champs  oliens photovoltaïques de la r gion ou d'autres r gions. Et puis, une partie viendra directement de ce que l'on appelle le mix  nerg tique fran ais, qui est en partie d carbon  gr ce   notre mix  nerg tique compos  de renouvelables et de nuclaire. Il passera donc dans le r seau de RTE pour arriver   l' lectrolyseur qui le consommera. L'eau, quant   elle, arrivera du canal EDF qui est le long du terrain o  l'on installera l'usine de production d'hydrog ne.

Nous prenons de l'eau, nous la déminéralisons et, avec cette eau déminéralisée, nous produisons de l'hydrogène.

En termes de consommation, c'est important de comprendre quelle est la consommation d'eau pour produire de l'hydrogène. Donc, la consommation nette de 1 kilo d'hydrogène, c'est 9 litres d'eau. Si l'on arrondit, on va dire 10 litres. Nous avons fait un petit calcul : nous produisons annuellement 30 000 tonnes d'hydrogène. Cela représente 300 000 m<sup>3</sup> de consommation d'eau pour produire l'hydrogène. Et pour une équivalence, ce serait l'équivalence à une consommation d'eau de 4 à 5 000 habitants, puisque, dans la région, on consomme environ 59 m<sup>3</sup> par an par habitant. Et je compare quelque chose qui est difficilement comparable, puisque je compare une consommation d'eau potable avec une consommation d'eau du canal EDF, qui n'est pas potable aujourd'hui.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Est-ce que vous pouvez expliquer, parce que je pense qu'à distance c'est compliqué, RFNBO, qui est présente ici et là-haut aussi ?

### **Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

RFNBO, c'est une appellation européenne sur les carburants renouvelables d'origine non biologique, c'est-à-dire que l'on parle d'hydrogène RFNBO, lorsqu'elle est produite à partir d'énergies renouvelables. On parle de carburant ISAF, e-méthanol, quand c'est produit à partir d'hydrogène renouvelable et de CO<sup>2</sup> biogéniques.

Alors, le calendrier du projet. Aujourd'hui, nous sommes en débat public, en 2025. Nous travaillons sur ce projet depuis un certain temps. Nous nous adaptons aussi aux demandes du public. Et puis, nous essayons d'avancer dans le projet. Il fallait trouver un terrain, nous l'avons trouvé. Nous avons contracté avec RTE pour avoir une liaison électrique qui corresponde aux besoins sur le site. Et puis, nous avons aussi un élément, c'est qu'il faudra contractualiser avec des acheteurs d'hydrogène. Il y a quelqu'un qui a parlé sur l'économie. Ce sont des projets, c'est extrêmement important que nous ayons des clients qui vont acheter notre hydrogène au prix qui correspond à un projet économique. Il est clair que si ce n'est pas économique, mon entreprise aura du mal à investir sur ce projet. Donc, nous l'avons contractualisé avec les services de réseau électrique, RTE. Je laisserai mon collègue...

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

C'est peut-être le moment de lui laisser la parole.

### **Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Non, parce que j'ai encore quelque chose à dire. Je vais aller très vite. Ensuite, nous avons tout le projet et, très important, nous avons tous des processus très importants. Demande d'autorisation d'exploiter, permis de construire. Pendant ce temps-là, nous travaillons sur l'ingénierie, la faisabilité, les études d'ingénierie, de détail. Et puis, enfin, en 2028, nous prendrons la décision d'investissement. Et c'est ce point-là que je voulais dire. C'est que la décision d'investissement n'est pas prise aujourd'hui. Elle sera prise en 2028, basée sur toutes

les conditions nécessaires pour avoir un projet économiquement viable. Et ensuite, nous passerons à la construction qui durera 24 mois pour une première production prévue en 2031. Je vous remercie.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Monsieur HEUZÉ, c'est à vous.

**M. Nicolas HEUZÉ, RTE**

Bonjour à tous. Je vais me présenter. Nicolas HEUZÉ, je suis pilote de projet à RTE, Réseau de transport d'électricité, et je suis en charge du projet de raccordement de la future implantation HyGreen d'ENGIE. Pour mémoire, pour ce type de raccordement, RTE est maîtrise d'ouvrage. En effet, pour répondre aux besoins exprimés par ENGIE, un raccordement au réseau de transport d'électricité est nécessaire. Compte tenu de la puissance requise, le niveau de tension de référence est de 225 000 volts pour ce raccordement. Comme vous pouvez le voir, nous sommes au tout début de ce projet et le travail d'analyse démarre.

À ce jour, compte tenu de la configuration du réseau électrique dans la zone de ce projet, une solution de raccordement envisagée serait de se raccorder sur la ligne RTE existante à 225 000 volts Oraison – Sainte-Tulle. Cette ligne que vous voyez apparaître en vert sur la carte se situe à environ quatre kilomètres de la future implantation envisagée. Voilà pour le rappel du contexte et du besoin de ce raccordement.

Concernant la vision à date du projet et le calendrier prévisionnel envisagé, vous l'avez compris, nous sommes très en amont du projet. Enfin, nous sommes sur le démarrage du projet avec cette phase de débat public. Cette phase de débat public laissera ensuite la place à une phase de concertation des parties prenantes et de poursuite des études. Suite à cela, si tout suit son cours, nous serons amenés à réaliser une demande de déclaration d'utilité publique pour l'ouvrage électrique de raccordement, au cours duquel une enquête publique permettra de nouveaux échanges. Tout cela sera fait conformément aux processus administratifs réglementaires prévus pour un raccordement au réseau de transport d'électricité.

Si toutes ces étapes sont validées, nous envisageons une phase de travaux avec pour objectif, si le projet est maintenu, une mise en service en 2031. Merci pour votre attention.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup à tous les deux. Je vais peut-être simplement, Madame DEFRENNE, vous poser deux ou trois petites questions très brèves, qui ont été posées tout à l'heure. Et vous avez déjà répondu à plusieurs. Sur la question des risques, à quel type de réglementation l'installation est-elle soumise ? C'est la question par rapport à SEVESO ou pas SEVESO.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Alors, pour le classement SEVESO sur une installation d'hydrogène, si nous avons une tonne d'hydrogène stockée, présente sur le site d'ailleurs, nous sommes en statut d'autorisation. Si nous avons cinq tonnes, nous sommes SEVESO seuil bas. Et si nous avons 50 tonnes, nous sommes SEVESO seuil haut. Aujourd'hui, sur le site, nous n'aurons jamais une tonne d'hydrogène présent sur le site, puisque tout l'hydrogène qui sera produit sur le site sera injecté

sur le réseau pour aller sur le site de stockage. Et il y aura de toute façon des études de danger, qui font partie du processus industriel pour ce projet.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci pour vos réponses. Elles sont courtes, c'est parfait. Sur la valorisation de la chaleur, est-ce que c'est quelque chose qui vous concerne et est-ce que c'est envisageable ?

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

J'ai trouvé que c'était une question extrêmement intéressante, et nous serions ravis de valoriser la chaleur et l'oxygène qui sont issus de notre site. Donc, c'est bien entendu, nous allons réfléchir. De toute façon, nous essayons de réfléchir à toutes les valorisations. Notamment, nous avons déjà réfléchi à la valorisation de l'oxygène pour la STEP, qui est présente sur Villeneuve et qui est à quelques kilomètres. Nous pourrions très bien envisager de valoriser la chaleur sur le site si effectivement nous avons un partenaire qui en a besoin et nous serions ravis de le faire, puisque cela fait partie aussi de l'économicité de nos projets.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Sur les questions de dépendance à d'autres projets, vous avez indiqué, il me semble, par rapport à la réponse sur SEVESO, que vous auriez besoin du stockage, nécessairement, pour pouvoir... quelle est votre dépendance aux autres projets présentés ce soir, mais aussi éventuellement des équipements publics ? Je pense entre autres au raccordement RTE. Cela a déjà été dit.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Nous avons besoin de l'électricité pour notre site. Il est clair que ce raccordement est nécessaire. C'est pour la deuxième question.

Pour la première question sur la dépendance des projets, effectivement, nous sommes dépendants du projet porté par un intrant qui est la liaison de GeoH2 à la zone industrielle de Fos, puisque c'est l'endroit où il y aura le plus d'usage pour la décarbonation des industries. Le fait d'avoir un stockage d'hydrogène est quelque chose d'important pour rendre notre hydrogène plus compétitif. En effet, en ayant le stockage derrière notre production, cela nous permet de gérer notre fourniture d'électricité d'une manière plus intelligente, de donner des services au réseau qui sont rémunérateurs et donc d'augmenter *in fine* la compétitivité de notre molécule hydrogène et de faire la différence pour l'industrie dans la zone de Fos.

C'est important de le dire, parce que le prix de l'hydrogène aujourd'hui, lorsque nous le produisons, c'est essentiellement dû au prix de l'électricité. Donc, plus nous gérons de façon intelligente la fourniture d'électricité, plus nous aurons une molécule compétitive. Et c'est cela qui fait la différence quand on est associé au stockage. En revanche, nous pourrions très bien produire de l'hydrogène et le mettre directement dans l'hydrogénoduc, qui nous amène à la zone de Fos, pour un industriel qui serait preneur.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. J'allais vous poser la question du co t. Est-ce qu'aujourd'hui, c'est une question sans doute qui vaut tr s cher ? Mais la question de Monsieur tout   l'heure  tait : est-ce que votre projet est faisable aux conditions  conomiques actuelles et notamment du point de vue du prix de l' nergie et de l' lectricit  que vous allez consommer ?

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Alors moi, c'est tout mon travail de cette ann e et de l'ann e prochaine. C'est effectivement, avant la d cision d'investissement de 2028, avoir un projet  conomique. Cela passe par un certain nombre d'optimisations, un certain nombre de simulations qui nous permettent de rendre l'hydrog ne plus comp titif. Et puis aussi par la rencontre avec des usagers, avec des industriels qui ont besoin de cet hydrog ne et qui sont pr ts   mettre un certain prix pour se d carboner.

**M.  tienne BALLAN, D l gu  r gional de la Commission nationale du d bat public**

Merci beaucoup. Je vais vous demander de rester en tribune avec M. HEUZ , et je vais demander maintenant   Monsieur NO , s'il vous pla t, de bien vouloir venir pour pr senter le projet GeoH2 port  par G om thane, donc le projet de stockage.

**M. Jean-Michel NO , G om thane**

Bonjour   toutes et   tous. Cela fait effectivement extr mement plaisir de voir une assembl e aussi garnie. Cela montre l' t r t que vous portez   nos projets. Et pour nous, c' st important parce que nous croyons en l'avenir de ces fili res hydrog ne et au r le qu'elles joueront dans le futur.

Je vais vous faire une pr sentation rapide du projet du projet HyGreen. Pr alablement   cela, quelques mots sur G om thane. G om thane est pr sente depuis plus de 30 ans sur le territoire. Et si l'implantation de G om thane est ici, c'est parce que M re Nature a fait qu'il y avait une couche de sel extr mement importante, dans laquelle nous pouvions d velopper des cavit s salines pour du stockage. G om thane, aujourd'hui, c'est sept cavit s de stockage de gaz naturel, l' quivalent des deux tiers de la consommation annuelle d'une ville comme Marseille. C'est quelque chose qui fonctionne bien et qui est tr s utile au niveau de la r gion.

G om thane a d velopp  dans le pass  deux cavit s additionnelles pour augmenter sa capacit  de stockage de gaz naturel. Et l , nous avons d  nous adapter parce que la consommation de gaz naturel s'est contract e. Et donc ces deux cavit s n'ont pas atteint la taille optimale. Elles sont largement d velopp es, mais leur d veloppement a  t  arr t . Elles ont une taille industrielle importante et, aujourd'hui, elles n'ont pas  t  utilis es pour quoi que ce soit. Elles sont en attente. Donc, c'est une opportunit  majeure pour nous, parce que nous allons pouvoir les utiliser pour stocker de l'hydrog ne. Et la capacit  d'hydrog ne que nous pouvons stocker dans ces cavit s, c'est de l'ordre de 6 000 tonnes. Je fais le rapprochement avec les 30 000 tonnes de production du projet HyGreen. C'est donc consid rable.

Alors, que voulons-nous faire ? Nous voulons participer   un  cosyst me r gional hydrog ne coh rent. C'est  vident. C'est tout un ensemble et nous pensons que nous constituerons une partie forte de l' difice. Et puis le stockage, nous en parlons depuis le d but de cette r union. Je ne vais pas reprendre le point de vue du producteur qui a  voqu  tous les avantages du stockage. Je rajouterai simplement le point de vue du consommateur, qui veut  tre certain que sa mol cule d'hydrog ne arrive lorsqu'il en a besoin. Il veut  tre aussi certain qu'on lui fournira de l'hydrog ne, mais au rythme qu'il souhaite avoir. Et donc l , le stockage permet d'adapter le profil d'un producteur, le profil d'un consommateur. Je rajouterai aussi que le r seau de transport d'hydrog ne doit  tre  quilibr . Si nous tirons trop sur le r seau, la pression chute et, l , le stockage peut venir compenser cette baisse de pression. Et   l'inverse, s'il n'y a pas assez de consommation sur le r seau et trop d' missions depuis les producteurs, la pression va monter et, l , le stockage peut assurer l' quilibre.

Nous fournirons donc aussi un service au r seau de transport d'hydrog ne. De la m me mani re que nous contribuerons   la stabilit  du r seau  lectrique. Donc l , c'est une optimisation pluri nerg tique.

Alors, quelle est notre ambition ? Notre ambition, c'est de d velopper un savoir-faire au niveau du territoire. Nous en avons les moyens. Un savoir-faire qui,   l'id al, permettra la cr ation d'emplois, permettra l' mergence de soci t s sp cialis es. Il y en a quelques exemples dans le pass  qui sont n es ici   Manosque. Et puis, un d veloppement d'une filiere en mati re de formation.

Et puis, si nous nous projetons maintenant dans un futur un peu plus lointain, nos objectifs de d carbonation, nos objectifs d'un univers sans hydrocarbures,   ce moment-l , nous aurons un d veloppement d'un r seau hydrog ne au niveau national, r gional, europ en. Et il se trouve que la r gion sud se trouvera entre une zone sud-europ enne qui sera plus productrice que consommatrice et une zone nord-europ enne qui sera plus consommatrice que productrice. Cela veut dire que la r gion sud a une position strat gique. Et cette position strat gique, elle pourra l'exploiter, la mettre en valeur, la valoriser, gr ce   la capacit  de stockage qu'elle a, qui lui permettra de faire de l'arbitrage sur le prix de l'hydrog ne, de constituer une place de march . Nous avons des  quivalents dans le domaine du gaz naturel en Belgique,   Zeebruges par exemple. Et puis, cela permettra de d velopper l'industrie au plus pr s de la r gion de Marseille et de pousser des solutions de mobilit .

Le projet G oH2 est un projet d'importance reconnue au niveau du territoire. Je pense que tout le monde l'admet. Au niveau de la r gion. Des  tudes ont  t  faites et montrent l'importance de l'hydrog ne, du stockage qui permet de faire des  conomies consid rables au niveau de la production ou du prix de l'hydrog ne. Au niveau national. Nous avons fait r f rence tout   l'heure   la strat gie nationale hydrog ne. Elle parle  norm ment de stockage, qu'il va falloir mettre en service. Et puis, au niveau europ en. Le projet de stockage G oH2 a  t  labellis  projet d'importance commune au niveau des infrastructures europ ennes. Donc, nous avons vraiment un consensus, que l'on parte du local et que l'on aille jusqu'au niveau europ en.

Au niveau des installations en tant que telles, notre objectif, c'est d' tre protecteur de l'environnement et de d velopper un projet le plus s r possible. Protection de l'environnement. Nos cavit s de stockage, par essence, sont protectrices de l'environnement. Si vous avez l'occasion de passer   c t  de nos puits, dans la zone de Gontard, nous voyons une t te de puits, mais nous n'imaginons pas que, sous cette t te de puits, il y a des cavernes qui ont la hauteur de la tour Eiffel et la largeur de l'Arc de Triomphe, et qui sont   plus de 1 000 m tres de profondeur. Nous ne voyons rien.

Protectrice de l'environnement parce qu'au niveau de nos installations de surface, nous resterons au plus pr s des puits. Nous avons un terrain industriel que nous avons commenc    am nager il y a une trentaine d'ann es avec nos premi res plateformes, nos premi res cavit s, que nous avons continu    am nager, lorsque nous avons cr e les deux cavit s qui seraient converties   l'hydrog ne et que nous continuerons   am nager avec ce que l'on appelle les installations de surface. Qu'est-ce que c'est ? Ce sont des compresseurs, c'est du traitement du gaz et du comptage, etc. C'est du classique, c'est ce que nous voyons sur les sites de G om thane. Nous resterons dans l'emprise de notre terrain, dans un terrain construit en partie et d j   artificialis .

J'ai  voqu  la s curit  des installations. L , c'est notre credo. La priorit  absolue de G om thane, de G oH<sub>2</sub>, c'est la s curit . Nous avons des dispositifs qui ont  t  d velopp s, qui ont  t  mis au point et nous les adapterons   l'hydrog ne.

La technologie est ma tris e. Ce n'est pas une premi re mondiale. Il y a des stockages d'hydrog ne en cavit s salines qui fonctionnent depuis de nombreuses ann es aux  tats-Unis, en Grande-Bretagne. Nous, ce que nous voulons faire, c'est faire mieux. Nous en reparlerons.

Et puis, au niveau de la d marche que nous suivons en mati re d'environnement, c'est quelque chose de tr s classique, mais c'est important pour nous. D marche d' vitement, r duction, compensation. Nous cherchons les meilleures solutions, nous cherchons la meilleure insertion paysag re possible. Nous travaillons avec le Parc naturel du Luberon, avec les communes concern es. Les nuisances, ce sont les nuisances d'un chantier, un peu plus de trafic lorsque l'on construit. Mais ce sera quelque chose que nous adapterons autant que n cessaire. Et puis, en phase d'exploitation, nous retrouvons le site de G om thane, mais converti   l'hydrog ne.

**M.  tienne BALLAN, D l gu  r gional de la Commission nationale du d bat public**

Je vais vous demander de conclure, Monsieur NO .

**M. Jean-Michel NO , G om thane**

Oui, j'y suis, l . J'aurais fait sept, huit minutes.

**M.  tienne BALLAN, D l gu  r gional de la Commission nationale du d bat public**

Un peu plus, mais ce n'est pas grave. Allez-y, je vous en prie, il n'y a pas de souci.

**M. Jean-Michel NO , G om thane**

D sol . Le calendrier du projet. Je disais que la technologie  tait ma tris e. C'est le cas. Mais nous, nous travaillons depuis 2017 pour l'am liorer et la perfectionner, aller plus loin, en

particulier pour pouvoir faire fonctionner des stockages en les sollicitant beaucoup plus, passer plus rapidement d'un mode injection à un mode soutirage et inversement. Donc, beaucoup d'études, beaucoup de laboratoires. Un essai pilote qui a été réalisé en juin de l'année dernière, une petite injection d'hydrogène dans une cavité. Cela s'est très bien passé, cela a été un succès.

Nous sommes en partenariat avec diverses sociétés internationales dans un projet de démonstrateur de fonctionnement d'une cavité saline, pour du stockage à fort recyclage, un stockage d'hydrogène. C'est le projet FrHyGe. Cela veut dire France Hydrogène Germany. Et puis, nous avons fini une étude de faisabilité. Nous poursuivons notre projet. Le chantier, 2028 - 2031, je l'ai déjà dit. Et la mise en service en 2031.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup, Monsieur NOÉ. Je vous demande de rester également à la table. Et je vais demander maintenant à NaTran de bien vouloir nous rejoindre. Mme Caroline MIGNÉ et M. Mathieu GILLET. Même exercice, s'il vous plaît. Nous aurons un petit moment après, je vous rassure, pour poser les questions. Je vous rappelle aussi que vous avez les dossiers qui présentent vraiment en détail les différents projets. Ils étaient sur la table tout à l'heure. J'espère que vous avez pu les prendre. Ils sont consultables en ligne également.

### **Mme Caroline MIGNÉ, NaTran**

Bonsoir à toutes et à tous, et merci beaucoup d'être venus aussi nombreux ce soir. Je suis Caroline MIGNÉ, en charge du pilotage global du projet de canalisation d'hydrogène qui va vous être présenté ce soir. Comme l'a dit M. BALLAN tout à l'heure, NaTran est le nouveau nom de GRT Gaz, qui est le principal gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel en France, avec plus de 32 000 kilomètres de canalisations en exploitation aujourd'hui. Fort de ce savoir-faire, NaTran se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur du développement des canalisations d'hydrogène, pour accompagner la transition énergétique et la nécessaire décarbonation des industriels. Tout ceci en ligne avec les objectifs fixés par les pouvoirs publics.

La qualité des images n'est pas terrible, mais comme vous pouvez le voir sur cette diapositive, le réseau français se situe vraiment au cœur de ce que nous pouvons voir comme projection du futur réseau hydrogène européen d'ici 2040. Un réseau interconnecté qui permettra d'assurer la pérennité de l'alimentation en hydrogène de l'Europe. Si on fait un zoom sur la France, vous pouvez voir en bleu le futur réseau projeté par NaTran. Il permettra de connecter les consommateurs, les producteurs et les sites de stockage, mais également d'interconnecter notre pays aux différents pays adjacents.

Le fuseau d'étude qui fait l'objet de la présentation aujourd'hui est divisé en trois segments. Le premier tronçon constitue le développement d'une cinquantaine de kilomètres autour du bassin de Fos, entre Fos-sur-Mer et Martigues, avec une mise en service projetée entre 2028 et 2029. Le deuxième tronçon et le troisième, qui permettront de relier le bassin de Fos au site de Manosque, où sont développés les deux projets qui ont été présentés précédemment, le

site de stockage ainsi que le site de production d'HyGreen, avec une mise en service projetée pour ces deux tronçons entre 2030 et 2031. Outre le raccordement de la zone de Fos, bien sûr, ce raccordement permettra aussi à cet écosystème local de réseaux d'hydrogène d'être raccordé à la dorsale européenne, qui reliera l'Espagne à l'Allemagne, via le réseau français développé par NaTran. Je passe la parole maintenant à mon collègue, Mathieu.

### **M. Mathieu GILLET, NaTran**

Bonjour. Mathieu GILLET, NaTran, responsable du côté technique du projet de canalisation. En bref, comme nous l'avons dit, ce projet est pour relier des consommateurs, des producteurs et des sites de stockage d'hydrogène, depuis la grande zone Fos - Martigues jusqu'à Manosque. Ce réseau de transport sera dimensionné, construit et exploité par NaTran, anciennement GRT Gaz. Pour dimensionner ce réseau, nous avons fait un appel à manifestation d'intérêt pour voir quelles étaient les zones qui pouvaient être desservies et suivant quel potentiel. C'est cela qui dirige actuellement nos études pour dimensionner nos canalisations. Ce sera des canalisations en acier totalement enterrées avec plus d'un mètre de charge sur la canalisation. La longueur totale, c'est à peu près 180 kilomètres, et avec différents diamètres en fonction d'où nous nous situerons sur le réseau, en fonction des débits à transiter. Les plus petits diamètres seront autour de 150 millimètres de diamètre et les plus gros, pour la partie centrale, qui verront transiter les plus gros débits, autour de 1,20 m. Autour de Manosque, nous serons plutôt sur du 60 ou 40 cm pour l'antenne qui va vers HyGreen. Tout cela est encore en définition, mais c'est à peu près ces diamètres-là.

La canalisation est enterrée, mais de part en part, nous aurons tout de même des installations aériennes, à la fois chez les clients, producteurs, consommateurs et stockeurs pour assurer l'interface entre leurs installations et les nôtres, et aussi, à peu près tous les 20 kilomètres, il y aura des installations aériennes, et obligations réglementaires pour assurer la sécurité de la canalisation. La canalisation est enterrée. Ce qui restera en surface, à part ces installations aériennes, ce sera des bornes de repérage et des balises aériennes déjà visibles aujourd'hui sur les différents réseaux de transport.

Nous avons souhaité illustrer. À gauche, typiquement, une image de chantier d'enfouissement. Là, c'est un chantier où nous posons deux canalisations, donc cela peut ressembler à cela, le creusement d'une tranchée et l'installation des canalisations en acier, soudées entre elles et avant remblais. Et à droite, ce qui peut rester après chantier. Nous ne voyons plus du tout la canalisation, d'où elle vient et où elle part. Tout a été remblayé et remis en état. Et donc, il reste une installation de surface. Ce ne sera pas exactement la même, mais ce sera de ce type-là, pour l'hydrogène.

Et là, nous illustrons par une bande dessinée les chantiers NaTran, GRT Gaz. Cela commence toujours par un état des lieux avant travaux avec le propriétaire et l'exploitant. Et ensuite, c'est un déroulement par phases. Donc, une première équipe qui va aménager la piste, une deuxième équipe qui va amener les tubes et les préparer suivant l'altimétrie. Une équipe de soudage, une équipe pour vérifier le revêtement de la canalisation, une équipe pour ouvrir la tranchée avec la séparation des triptères. Une équipe qui va mettre en fouille une équipe qui remblaie. Nous remettons en état. État des lieux après travaux, là encore avec le propriétaire

et l'exploitant. Et ensuite, la végétation, les activités agricoles reprennent le fil et nous revenons à l'image précédente où nous ne voyons même plus où est la canalisation, à part les bornes et les balises qui indiquent une canalisation, et dans les voisinages.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Et je tiens à remercier le dernier intervenant pour avoir été le premier à respecter parfaitement le temps de parole.

**M. Mathieu GILLET, NaTran**

NaTran, GRT Gaz.

*(Rires)*

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Voilà. Bravo ! Merci beaucoup, merci à vous tous pour l'exercice que vous venez de faire. Nous allons ouvrir la dernière période de questions. Je commence par des personnes qui n'ont pas encore posé de questions. Cela sera d'abord Monsieur au fond. Et Madame, après.

**M. Jean-Laurent LUCCHESI, Stop THT**

Bonjour. Je m'appelle Jean-Laurent LUCCHESI. Je fais partie du collectif Stop THT et je vais poser une question que j'ai posée à Martigues et à laquelle je n'ai pas eu de réponse, qui concerne l'hydrogène. Dans le projet global, il y a deux zones de production d'hydrogène. Il y a le projet autour d'ENGIE, Géométhane et NaTran, qui a une assez grande cohérence entre stockage, ce que vous nous avez dit, qui est nécessaire, et transport pour des clientèles à Fos.

Et vous avez un projet à Fos avec GravitHy, NeoCarb, H2V, Elengy et peut-être d'autres, qui veut produire jusqu'à 150 000 tonnes d'hydrogène sans stockage, et qui semble, pas complémentaire complètement ou peut-être, mais j'aurais besoin que l'on m'explique, et surtout redondant. Est-ce que le projet porté par ENGIE et notamment par NaTran, qui se connecte à BarMar, permet d'amener l'hydrogène suffisant pour le développement industriel ? Ma question n'est pas anodine parce que, pour pouvoir produire les 150 000 tonnes d'hydrogène, il faut deux gigas d'énergie et une ligne électrique qui ne semble pas nécessaire si le projet manosquin, alpin est suffisant pour apporter l'énergie avec du transport.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. La question est assez vaste. D'abord, NaTran, si vous pouvez préciser, Monsieur a utilisé le terme de BarMar. Peut-être, le remonter sur la carte et préciser ce que c'est.

**Mme Caroline MIGNÉ, NaTran**

BarMar, c'est le tronçon de canalisation qui va relier Barcelone à Fos. Nous le voyons sur le schéma de droite. C'est ce tronçon-là.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Et donc, la question de Monsieur, si j'ai bien compris, c'est la nécessité ou non de faire l'ensemble des projets d'hydrogène. Alors, vous êtes, vous, transporteur d'hydrogène, vous

n'êtes peut-être pas les mieux placés pour répondre. Vous pouvez essayer de donner une réponse. Allez-y.

**Mme Caroline MIGNÉ, NaTran**

Je peux commencer un élément de réponse. Effectivement, en tant que futur opérateur de gestion des canalisations d'hydrogène, nous nous positionnons aussi en tant que planificateur à long terme de ces réseaux. C'est d'ailleurs à ce titre que nous avons lancé une consultation il y a quelques semaines pour planifier les réseaux d'hydrogène et de CO<sup>2</sup>. Et ce que nous voyons à terme, d'ici à 2040, c'est une consommation d'hydrogène sur le bassin de Fos qui pourrait aller jusqu'à 300 000 tonnes par an. Donc, effectivement, le projet d'HyGreen, par exemple, ne sera pas suffisant pour alimenter tous ces besoins. Bien sûr, nous savons bien que ce sont des potentiels et que tout ne se fera pas. Néanmoins, il y a de la place pour tout le monde, pour tous les producteurs aujourd'hui qui sont annoncés et pour ceux, éventuellement, qui arriveraient sur le marché.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Je précise que l'autre projet mentionné par Monsieur, c'est le projet ELYFOS, si j'ai bien entendu, le projet d'Air Liquide et GravitHy aussi effectivement. ELYFOS, c'est un électrolyseur aussi sur la zone de Fos.

**Mme Caroline MIGNÉ, NaTran**

Ils sont tous complémentaires, parce qu'ils permettront de répondre au besoin identifié de 300 000 tonnes, je rappelle, qui est tout de même assez conséquent.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Attendez, Monsieur. Simplement, si vous reposez une question, il n'y a pas de problème, mais reprenez le micro, s'il vous plaît.

**M. Jean-Laurent LUCCHESI, Stop THT**

Juste un complément, c'est que BarMar, avec sa prolongation IFEN et avec les liaisons qui sont prévues pour récupérer de l'hydrogène, apporter de l'hydrogène jusqu'à l'Allemagne, ce n'est pas suffisant pour faire 300 000 tonnes ?

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Donc là, il s'agit donc de l'apport, d'importation.

**Mme Caroline MIGNÉ, NaTran**

Dans ce qui est prévu, effectivement, d'importation de l'hydrogène espagnol, il y a tout de même une grande partie qui sera pour le transit, donc pour alimenter l'Allemagne. Nous avons bien sûr besoin de production française, de production d'hydrogène sur le territoire. Et c'est d'ailleurs bien le sens de la stratégie hydrogène, qui est sortie ces dernières semaines, de commencer par le développement de la production en France.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Nous allons donner la parole à M. FOREST. Préciser simplement que sur les questions importation ou production et production, ce sera un des thèmes de la réunion de lundi soir, où je vous invite à vous connecter. Monsieur FOREST ?

**M. Sébastien FOREST, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Oui, c'est un des thèmes. Mais préciser aussi qu'il y a des éléments calendaires. BarMar, je ne sais pas quel est le calendrier précis du projet, mais il n'est pas forcément aussi rapide que les projets que nous venons d'évoquer. Nous avons des nécessités de décarboner notre industrie. Cela a été rappelé au tout début, mais nous sommes sur l'un des sites qui émet le plus de gaz à effet de serre au niveau national. Et la stratégie nationale hydrogène, j'ai été obligé d'être très synthétique, mais la priorité, c'est d'apporter de l'hydrogène et de la produire en proximité des sites qui ont le plus besoin d'hydrogène – et ces sites industriels ont beaucoup besoin d'hydrogène – pour se décarboner. Puisque les réseaux de distribution d'hydrogène, c'est une molécule qui est extrêmement petite, si je peux employer un terme simple. Et les réseaux que nous utilisons aujourd'hui de transport de gaz méthane par exemple, ne peuvent pas être convertis en réseau d'hydrogène, sauf si je fais erreur.

**Mme Caroline MIGNÉ, NaTran**

Si. Nous avons des projets de conversion. D'ailleurs, nous favorisons la conversion lorsqu'elle est possible.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Il y avait une question de Madame, ici. Ensuite, Madame. Présentez-vous, s'il vous plaît.

**Mme François TELLIER**

Françoise TELLIER. Je voudrais poser une question à Mme DEFRENNE à propos de la classification de l'installation sur Villeneuve. Est-ce que c'est une installation ICPE ou SEVESO ?

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

C'est une installation ICPE.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci de développer l'acronyme s'il vous plaît. Que veut dire ICPE ?

**Mme François TELLIER**

ICPE, c'est installation classée pour la protection de l'environnement. Deuxième question, c'est que, comme vous allez utiliser plus de 10 000 m<sup>3</sup> d'eau, vous êtes soumis au plan de sobriété hydrique. Et vous savez que, dans la région, il y a des périodes de sécheresse, comme en 2022. Lorsque vous serez obligés d'arrêter, est-ce que vous serez rémunérés comme pour l'énergie ?

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Je pense que ce sont des situations qui s'anticiperont et qui seront étudiées dans la faisabilité du projet, voir quel est l'impact économique sur la production d'hydrogène. Je ne peux pas vous dire si je serai compensée. Non, puisque, moi, je vais fournir de l'hydrogène à un industriel. En revanche, le fait d'avoir un stockage à côté et d'utiliser ce stockage va me permettre de donner une sécurité d'approvisionnement à mon client.

**Mme François TELLIER**

Non, mais cela, j'ai bien compris.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Si j'ai des arrêts dus à un manque d'eau ou à un manque d'électricité.

**Mme François TELLIER**

Oui. Donc, vous serez rémunérés en conséquence. Si vous ne pouvez pas avoir votre production d'hydrogène, vous serez rémunérés.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que le fait d'avoir stocké de l'hydrogène que j'avais déjà produit en amont me permettait de donner la sécurité d'approvisionnement à mon client. En revanche, quand je ne produis pas, je ne suis pas rémunérée.

**Mme François TELLIER**

Il y avait des compensations concernant l'énergie.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Là, vous parlez d'autre chose, c'est-à-dire si le réseau, une partie de mon installation est arrêtée à la demande du réseau électrique, il y aura des compensations financières qui seront faites par le réseau électrique et qui sont décidées par la Commission de régulation de l'énergie, qui sont des rémunérations potentielles que le réseau donne à l'industriel qui arrête sa production.

**Mme François TELLIER**

Donc, en ce qui concerne l'eau, ce n'est pas du tout le même principe. C'est cela ?

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Ce n'est pas du tout le même principe sur l'eau.

**Mme François TELLIER**

D'accord. Merci.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci, Madame, devant, s'il vous plaît. Et après les deux Messieurs qui ont demandé la parole.

### **Mme Nicole SANTACREU**

Bonjour, Nicole SANTACREU, riveraine de Géométhane à Manosque. J'ai des questions très concrètes concernant le site de Villeneuve. À 4 kilomètres, il y a une ligne à haute tension, qui serait prolongée jusqu'au site de production d'hydrogène. Est-ce que le site de Gontard doit être aussi l'objet d'une ligne à haute tension ?

Et d'autre part, nous allons parler tuyaux et fils, comme cela, cela couvre la globalité. À l'heure actuelle, sur le chemin de Valverane à Manosque, conduisant à Géométhane, nous avons un gazoduc. Ce qui ne me paraît pas clair du tout depuis très longtemps, dans tout ce que je lis sur l'hydrogène, est-ce que l'on reconditionne ? Et est-ce que, réellement, la sécurité des gazoducs reconditionnés pour l'hydrogène est effective ? Ou est-ce que l'on construit, ce que vous aviez l'air de dire – je sais que le projet n'est pas encore fixé – un gazoduc spécifique allant de la production d'hydrogène jusqu'au stockage de Gontard où Géosel et de Géosel vers Fos ? En gros, est-ce que cela va passer par le gazoduc existant pour aller vers Fos ou quels sont les circuits ? Je suis désolé, je n'arrive pas à lire vos diapositives.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Ils vont vous répondre. Monsieur NOÉ, d'abord sur le besoin d'une ligne électrique ou pas, pour le stockage.

### **M. Jean-Michel NOÉ, Géométhane**

Oui, au niveau du stockage, nous n'avons pas besoin d'une telle puissance. Ce n'est pas comparable à ce qu'il y a pour les électrolyseurs. Là, nous parlons de 240 mégawatts pour les électrolyseurs, nous parlons de 10 à 15 mégawatts pour faire fonctionner nos installations. Ce n'est pas du ressort RTE, c'est Enedis. C'est le cran en dessous.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Donc, il n'y a pas de nouvelles installations électriques. C'est la question de Madame.

### **M. Jean-Michel NOÉ, Géométhane**

Il y aura une connexion électrique à faire. Mais nous travaillons avec Enedis à l'heure actuelle pour cette liaison-là. Mais nous ne sommes pas sur la très haute tension évoquée pour les électrolyseurs.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Côté NaTran, est-ce que vous réutilisez les canalisations existantes dans le secteur ou est-ce une création ?

### **M. Mathieu GILLET, NaTran**

Ce sera une création. NaTran, pour tous les projets qui sont à l'écran, étudie de toute façon à la base, si nous pouvons réutiliser les canalisations existantes, des canalisations de méthane. C'est possible sous certaines conditions, notamment les critères, il faut bien que cela aille du point A au point B, il faut que la canalisation soit disponible, ne soit plus utile au transport de

méthane, et il faut aussi qu'elle soit en capacité de transiter les bonnes quantités d'énergie, donc pression, diamètre. Et aussi qu'elle soit en état pour transporter l'hydrogène.

Sur certains projets qui sont à l'écran, notamment en Moselle, dans le Grand Est, dans la vallée du Rhône, enfin surtout au nord de Lyon, il y a des études, il y a des potentiels. Tout n'a pas été encore décidé, mais il y a vraiment des possibilités de réutiliser des canalisations existantes. Entre Fos, Martigues et Manosque, par rapport aux critères que j'ai cités, il n'y a pas de canalisations qui répondent à ces critères. Il faut donc poser des canalisations neuves entre Fos et Manosque et entre Manosque et Villeneuve.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Ensuite, il y avait une question de Monsieur, ici. Ensuite, Monsieur. Cela fait quatre questions, au total.

**M. Sylvain VERGAERT**

Merci. Sylvain VERGAERT, habitant de Manosque, à nouveau. J'ai deux questions techniques et un commentaire sur le terrain de Villeneuve.

Première question technique, sur le transport de l'hydrogène. Pour une tonne qui part de Manosque, combien arrive à Fos ? Est-ce que c'est une tonne pour une tonne, ou est-ce qu'il y a une perte du fait de la taille de la molécule d'hydrogène ?

Deuxième sujet, qui est un sujet lié à l'eau. L'eau qui va être utilisée est l'eau du canal EDF qui, comme Monsieur le Préfet l'a très bien expliqué en début de séance, sert à alimenter la chaîne durancienne. Et c'est la même eau qui est turbinée plusieurs fois. Donc si, pour produire 1 kilo d'hydrogène, il nous faut 9 litres d'eau, ces 9 litres d'eau qui ne seront pas turbinés ni à Sainte-Tulle, ni à Beaumont, ni sur toute la chaîne durancienne jusqu'au Rhône, est-ce que nous pourrions avoir, dans le dossier du maître d'ouvrage, une démonstration pour faire le comparatif ?

Pour savoir s'il ne vaut pas mieux laisser l'eau dans le canal puisque l'eau du canal est stockée dans les barrages et produit de l'électricité qui peut être utilisée à tout moment. Donc, c'est déjà un moyen de stockage d'énergie verte. Ou s'il vaut mieux le transformer en hydrogène pour l'utiliser plus tard.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Et vous aviez un commentaire.

**M. Sylvain VERGAERT**

Et le commentaire c'est sur le site de Villeneuve. Il a été dit, en tout début de séance, que le site était anthropisé et n'allait pas consommer de terrains agricoles. Là-dessus, je m'interroge fortement puisqu'aujourd'hui ce site est une carrière, qui a été autorisée par un arrêté préfectoral de 2015, qui demande qu'à la fin de l'exploitation de cette carrière, le terrain soit restitué en terrains agricoles. Et d'ailleurs, il est également présenté dans le dossier du maître d'ouvrage que cette carrière est à l'arrêt depuis plusieurs années. Étant à l'arrêt depuis plusieurs années, elle aurait déjà dû être remise en état, au niveau agricole. Donc, présenter le

terrain comme n'étant pas agricole et ne consommant pas de terres agricoles est fallacieux. Merci.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Juste une précision tout de suite. Votre deuxième question, Monsieur, je pense qu'il n'y a pas de responsable d'EDF ce soir et c'est une question très technique. Je propose qu'elle soit aussi posée sur le site et que vous ayez une réponse écrite, parce que les calculs, là, sur le volume, etc. Donc, s'il y a quelqu'un d'EDF... Monsieur, vous êtes d'EDF, c'est cela ? Vous pourrez donner quelques éléments de réponse, je veux bien. Nous allons prendre tout de suite la question de Monsieur en complément et après nous ferons des réponses communes. Monsieur, allez-y.

**M. Arsène SAAS**

La première question concerne l'oxygène. Vous n'en avez pas parlé. Ce n'est pas anonyme puisque l'électrolyse fournit un volume d'hydrogène et un demi-volume d'oxygène, c'est-à-dire la moitié en volume. Il vous faudra donc les compresseurs, le stockage et surtout, comme vous n'avez pas de stockage Géosel pour l'oxygène, où allez-vous le mettre ? Parce que cela va être des tonnes et des tonnes, et des mètres cubes et des mètres cubes. Et ceci va un peu plus loin puisque, lorsque vous nous avez parlé de l'eau, vous ne nous avez pas parlé du refroidissement du convertisseur. 10 % de l'énergie, c'est de la chaleur. Il faudra le refroidir.

Ensuite, vous n'avez pas parlé du traitement de l'hydrolysate et de son stockage. C'est en quelque sorte du Destop. Sauf que l'on a remplacé le sodium par de la potasse, mais c'est à peu près l'équivalent. Donc il faudra le traiter et avoir une autorisation de rejet.

Et ensuite, le tronçon du canal marche par intermittence. C'est-à-dire que si vous voulez rejeter de l'eau en supplément dans le canal, la chaleur va rester entre le tronçon Villeneuve et Sainte-Tulle.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Beaucoup de questions techniques. Je pense que ces questions seront pour Mme DEFRENNE. D'abord, NaTran, sur déperdition ou pas, entre Manosque et Fos.

**M. Mathieu GILLET, NaTran**

Nos tuyaux seront étanches. Donc, pour 1 m<sup>3</sup> injecté, il y aura 1 m<sup>3</sup> qui sortira quelque part chez un utilisateur. Cela a été prouvé. Nos canalisations auront certaines nuances d'acier qui ont été testées, notamment par le centre de recherche de NaTran GRT Gaz. Et nous sommes totalement confiants sur la non-interaction entre l'hydrogène et notre nuance d'acier qui sera utilisée pour les tubes.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Madame DEFRENNE, sur les différentes questions techniques qui vous sont posées, notamment l'oxygène.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Elles étaient assez nombreuses. Sur l'oxygène, nous serions ravis aussi de valoriser l'oxygène au même titre que la chaleur. Et c'est pour cela, dans ma réponse sur la chaleur, je vous avais répondu aussi que nous essaierions d'utiliser une partie de l'oxygène pour la STEP et pour augmenter la performance de la STEP. C'est la première question.

Le reste de l'oxygène sera éventé, sauf s'il est valorisé d'une autre manière. Voilà.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Et concernant l'hydrolysat.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

L'hydrolyse, je vais peut-être demander à mon chef de projet technique de venir répondre à cette question, parce que je n'ai pas saisi tous les éléments de votre question. Je vais le laisser répondre.

**M. René BALLESTRAZZI, ENGIE**

Bonjour à tous. Je suis René BALLESTRAZZI, le chef de projet technique pour HyGreen. Concernant les électrolyseurs, il y a deux technologies actuellement qui sont en lice. Il y a les électrolyseurs alcalins ou à membrane. Dans le cas d'un électrolyseur alcalin, effectivement, nous avons de la potasse, nous avons du cawash. Cela dit, notre orientation serait plutôt vers des électrolyseurs à membrane qui, eux, ne posséderaient pas de cawash, donc pas de stockage de potasse et auraient aussi la particularité d'être beaucoup plus réactifs à la demande et à l'arrêt. En gros, un électrolyseur à membrane, vous pouvez l'arrêter en quelques secondes et le redémarrer aussi sec, en quelques secondes. Un électrolyseur alcalin demande un peu plus de temps et une conservation de la température.

Et justement, au niveau de la température, tout à l'heure, vous avez dit quelque chose qui a sonné dans mon esprit technique, c'est qu'effectivement nous sommes obligés d'évacuer des calories. À date, l'électrolyseur a une batterie d'aéroréfrigérants, des échangeurs. Et cette énergie thermique, nous l'envoyons à l'atmosphère. Donc, si nous pouvons creuser l'idée d'éventuellement faire une boucle d'eau chaude, par exemple, et d'échanger les calories ailleurs à proximité, pas trop loin tout de même, mais à proximité par exemple pour chauffer des serres, pour nous, c'est un effet bénéfique à notre projet et nous sommes preneurs pour ce genre d'étude.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci, Monsieur BALLESTRAZZI. Une dernière question était : est-ce que les 9 litres d'eau que vous avez annoncés comportent bien l'eau de refroidissement ?

**M. René BALLESTRAZZI, ENGIE**

Oui. Alors, les neuf litres d'eau qui sont...

### **Interventions hors micro**

#### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Peut-être que j'ai mal reformulé.

#### **M. René BALLESTRAZZI, ENGIE**

Non, non. Les 9 litres d'eau, c'est de la consommation d'eau brute que l'on clarifie. Et ensuite, d'un côté, nous avons les 8 kilos, on va dire, d'oxygène et le kilo d'hydrogène qui nous intéresse. En revanche, pour le refroidissement, c'est une boucle fermée, c'est-à-dire que nous avons un circuit fermé avec un échangeur et, de là, nous pouvons faire effectivement une autre boucle pour aller vers, par exemple, un consommateur de calories. Mais sinon, le refroidissement de l'électrolyseur, c'est comme un moteur de voiture, c'est comme un cycle de voiture, c'est-à-dire que c'est refroidi par un radiateur. Il n'y a donc pas de consommation.

#### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Je vais demander à EDF de donner quelques éléments, assez rapidement. Et comme je le disais, ce serait intéressant, de toute façon, que nous ayons ce calcul fait un peu à plat.

#### **M. Vincent LAMBERT, EDF**

Bonjour Vincent Lambert d'EDF Hydro Méditerranée, donc la production d'électro-électricité en région. Tout d'abord, je voulais juste repréciser quelque chose, parce que je pense que c'est peut-être la seule question où il me semble qu'il y a une confusion. L'idée, je pense, dans le projet, c'est de fabriquer de l'hydrogène pour que ce soit de l'hydrogène qui soit consommé par les industriels. Je pense que c'est cela, le vrai intérêt. Parce qu'effectivement la question d'utiliser l'eau, qui est une forme de stockage déjà d'électricité, pour fabriquer de l'hydrogène, qui servirait à refabriquer de l'électricité, la question que vous évoquez est peut-être un peu moins évidente, en fait. Mais je pense que l'intérêt, c'est de fabriquer de l'hydrogène et de consommer de l'hydrogène.

Concernant les volumes d'eau, nous évoquons à peu près 500 000 m<sup>3</sup> d'eau par an. C'est effectivement, pour avoir un ordre de grandeur, à Cadarache, qui est la confluence entre la Durance et le Verdon, il passe annuellement environ 5 milliards de m<sup>3</sup> d'eau chaque année. Nous sommes effectivement dans un rapport à peu près de 1 à 10 000. Sur les volumes de production, le canal est tout à fait en mesure de supporter ce besoin. Pour autant, vous avez raison, les usages de l'eau sont multiples. Il y a un multi-usage de l'eau, que ce soit pour l'agriculture, pour l'eau potable, pour l'industrie, aussi pour le tourisme. Et donc, tout cela et le prélèvement d'Engie, nous avons des discussions avec Engie, se fera évidemment dans le respect de ces règles plus globales, je dirais de gestion de multi-usage global. Mais sur un volume qui reste relativement marginal.

#### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup, Monsieur LAMBERT. Votre commentaire, Monsieur, était un commentaire qui, à mon avis, peut amener une réponse sur la question du statut, du terrain de Villeneuve. Donc, c'est M. GALTIER qui souhaitait vous répondre.

### **M. Camille GALTIER, Maire de Manosque, Pr sident DLVA**

Oui parce que « fallacieux », je pense que nous pouvons  tre corrects ou mesur s dans les propos. La question, pour que tout le monde soit au clair sur la question des carri res, tout exploitant agricole de carri re a une autorisation de la DREAL ou de la pr fecture, ou peut- tre des deux m me. Il utilise x hectares de terrain et,   la fin, quand il a fini l'exploitation de la carri re, il doit remettre en  tat et a une autre autorisation derri re, pour pouvoir utiliser un autre terrain. C'est ce qui se passe sur les terres agricoles par exemple, pas tr s loin d'ici. Sur Manosque, vous avez un exploitant qui, d s lors qu'il a termin  d'utiliser la carri re, remet le remblai, et utilise une parcelle   c t . Il n'a pas le droit de d passer cette utilisation fonci re en m me temps. Donc, quand je dis que l'on fiche en fait ce terrain de carri re, cela veut dire que l'on fiche ce terrain de carri re et il n'y aura pas l' lectrolyseur et l'usage de carri re. On utilise cette parcelle fonci re pour installer l' lectrolyseur. Apr s, sur le fond, je pense que c'est plut t int ressant d'utiliser des terrains de carri re, plut t que d'aller prendre des terrains agricoles   des agriculteurs exploitants sur le volet alimentaire. Ces terrains-l  ne sont pas ZAP (Zone agricole prot g e). L'agglom ration DLVA a la plus grande zone agricole prot g e de la r gion sud et l'une des plus grandes de toute la France. Donc, parfois, ce serait bien aussi de valoriser ce que nous avons fait au niveau territorial. Donc, nous avons prot g   norm ment de terres agricoles pour nos agriculteurs, pour qu'ils ne subissent pas de pression fonci re, sur de nombreux sujets. Et l , nous sommes all s chercher un terrain o  il y a des carri res et o  il n'y aura plus de carri re   l'avenir. Je pense que « fallacieux », on peut descendre en termes de mesure.

### **M.  tienne BALLAN, D l gu  r gional de la Commission nationale du d bat public**

Merci beaucoup. Il me reste deux questions pr cises.

### **M. Antoine BRUNAU, DREAL**

Bonjour. Si je peux juste pr ciser, pour la DREAL. Antoine BRUNAU de la DREAL. C'est un sujet que nous avons bien pris en compte, le sujet de la remise en  tat agricole. Il faut le pr ciser. Ce n'est pas un sujet qui a  t  oubli . Nous avons bien conscience que la carri re doit  tre remise en  tat pour un usage agricole. C'est ce qui sera fait d'ailleurs. Le projet ne s'implantera pas avant que les d marches administratives soient r gl es. Et donc, il y aura une remise en  tat qui est pr vue pour le site. Et derri re, il y aura une autorisation qui devrait  tre donn e pour le nouveau projet sur la base du nouveau statut du terrain. Cela se fera en deux phases avec ce qui  tait pr vu pour la carri re, avec sa remise en  tat agricole. Si la carri re cesse son activit  et que le projet se fait. Et derri re, une nouvelle phase d'autorisation qui sera instruite par les services de l' tat, sur la base des dossiers d pos s par l'exploitant. D'un c t , avec les permis de construire et la partie urbanisme, o  il y aura un regard de l' tat, sur le terrain, au niveau de son statut et au niveau de l'urbanisme s'il est bien compatible. Et sur la partie consommation d'espaces agricoles  galement o  ce sera r valu , par rapport au projet. Donc, c'est un point qui est bien pris en compte par les services de l' tat et par l'exploitant qui travaille sur le sujet.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Donc, j'avais bien indiqué qu'il y avait encore deux questions. Je privilégie des personnes qui n'ont pas encore parlé, s'il vous plaît. Il n'y a que ces deux mains levées ? OK, donc Monsieur ici et Monsieur, au fond. Vous avez déjà parlé, mais ce n'est pas grave, allez-y. Essayez d'être concis, s'il vous plaît, nous arrivons à la fin de nos échanges.

**M. Philippe SOUDER**

Tout à fait, ma question sera courte. Philippe SOUDER, Oraison. Je voulais revenir sur la consommation d'eau. Je voudrais rester simple, parce que j'ai l'impression qu'on la banalise un peu. On compare à ITER, à mon avis, ce n'est pas comparable. On parle de 300 000 m<sup>3</sup>. J'ai entendu 500 000 tout à l'heure. Moi, ce que je retiens, c'est la consommation de 5 000 habitants. Effectivement, comparé au niveau régional ou national, ce n'est rien du tout. Comparé au niveau de l'agglomération, nous sommes déjà à 8 ou 10 % de la consommation de l'agglomération. Donc, cela n'est tout de même pas rien. J'aimerais quand même que cette remarque soit entendue.

Et une question très simple. Ces 300 000 m<sup>3</sup> vont être utilisés. Moi, ce que j'aurais voulu comprendre, c'est ce qui va être réellement perdu. C'est-à-dire, qu'est-ce qui pourra être recyclé, restitué éventuellement dans les réseaux de chaleur ou ailleurs ? Qu'est-ce qui sera réellement perdu définitivement ? Est-ce qu'il y aura nécessité de retraiter cette eau avant de la rejeter ? Et quelle énergie sera consommée pour ce retraitement ?

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. On va prendre la question de Monsieur, au fond, s'il vous plaît. Brièvement aussi, s'il vous plaît.

**M. Emmanuel JOFFRIN**

Emmanuel JOFFRIN de Pierrevet. Je voulais savoir un peu plus ce qu'il en était de la consommation en électricité de l'installation complète. Il y a trois électrolyseurs, nous avons bien vu, mais de l'installation complète, parce qu'il y a d'autres systèmes bien sûr, comme les compresseurs, comme l'utilisation de l'eau, les pompes et tout le reste. Donc l'installation complète, qu'est-ce qu'elle va consommer comme électricité ? Ce qui, évidemment, a un lien avec le coût de l'hydrogène qui sera ensuite produit.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. On va passer le micro au dernier intervenant au fond. Monsieur LUCCHESI.

**M. Jean-Laurent LUCCHESI**

Merci. Question très courte. J'ai vu que, dans votre document, il y avait 6 000 tonnes stockables dans les cavités salines. Et nous parlons de 300 000 tonnes de besoins sur la zone de Fos. Cela semble peu pour le stockage.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup. Nous allons commencer peut-être par ENGIE. Vous avez plusieurs questions. La consommation électrique globale, peut-être commencer par cela. Et puis la question de

l'eau. Est-ce que, dans les 9 litres, il y a de l'eau qui revient ensuite dans le milieu ou pas ? Précisez bien cette dimension technique, s'il vous plaît.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

D'abord, la consommation globale sera calculée au fur et à mesure et affinée au fur et à mesure des études. C'est la première chose. La deuxième chose, c'est que nous avons 240 mégawatts de consommation dédiée aux électrolyseurs et 10 mégawatts dédiés au reste de l'installation. Ce sont les éléments que je peux vous donner aujourd'hui. En termes de consommation annuelle, cela dépendra aussi de l'intermittence que nous mettons dans notre installation. C'est le deuxième élément. En termes de consommation d'eau, lorsque nous parlons de 9 litres d'eau par kilogramme d'hydrogène, c'est la consommation nette d'eau.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

C'est-à-dire que cette eau disparaît, c'est cela que vous voulez dire.

**Mme Diane DEFRENNE, ENGIE**

Elle ne disparaît pas, elle est transformée en hydrogène. Si nous réutilisons l'hydrogène et que nous la rebrûlons, nous récupérons cette eau parce que nous faisons la formation inverse.

Et puis je voudrais tout de même rajouter quelque chose. Lorsque nous parlons de 6 000 tonnes de structure de stockage, il faut savoir que le stockage est utilisé. On remplit le stockage, on le vide, on le remplit, on le vide, etc. Donc, comparer la taille de la production des 30 000 tonnes annuelles du site de production d'hydrogène à la taille du stockage n'a pas vraiment beaucoup de sens. Il faudrait prendre le nombre de cycles que nous allons faire sur le stockage, qui permettrait justement d'utiliser et de voir quelle est la quantité totale de l'hydrogène produit sur le site, qui a été stockée chez GéoH2, ou la quantité qui sera directement envoyée à l'utilisateur.

**M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Monsieur NOÉ ou Monsieur ROUVIÈRE, allez-y.

**M. Mickaël ROUVIÈRE, Géométhane**

Bonsoir. Mickaël Rouvière, Géométhane. En complément de ce que dit ENGIE, effectivement, c'est important de distinguer la capacité de stockage, donc les 6 000 tonnes, avec le volume qui est ventilé, puisque, effectivement, il y a de l'injection, du soutirage, il y a plusieurs cycles par an. C'est le premier élément de réponse.

Ce que disait Jean-Michel NOÉ tout à l'heure, c'est très intéressant. C'est-à-dire que ces deux cavités, qui ont été créées dans les années 2010-2015, nous avons arrêté l'agrandissement de ces cavités en 2015, mais ce sont aujourd'hui les deux cavités qui sont existantes dans une forme qui est absolument stable. Il y a une possibilité, c'est d'agrandir ces cavités, donc de poursuivre en fait l'agrandissement, et d'atteindre à peu près 10 000 tonnes de stockage.

Après, il y a la possibilité aussi – cela, nous ne le savons pas, c'est l'avenir qui nous le dira, c'est le marché gazier qui nous le dira – de convertir certaines cavités qui sont en gaz naturel, en hydrogène. Puisqu'aujourd'hui, nous avons sept cavités qui sont pleines de gaz naturel, qui

sont utilisées. Elles sont remplies l'été, elles sont soutirées, vidées l'hiver. Mais c'est possible que le marché se contracte encore plus et que, finalement, nous n'ayons plus besoin des sept cavités, et que nous n'en utilisions plus que six, cinq, quatre et que, petit à petit, en fait, nous les convertissions à l'hydrogène.

Et après, c'est un horizon lointain, là, nous faisons du post 2040 – 2050, il y a aussi la possibilité de créer de nouvelles cavités. Aujourd'hui, ce sont toutes les possibilités que nous avons. Et c'est la grande force de cette infrastructure de stockage, c'est que c'est une infrastructure qui est évolutive, c'est-à-dire que nous pourrions nous adapter au marché. Nous évoquons tout à l'heure la production locale, régionale, nous évoquons la production sur la péninsule ibérique, avec les importations de BarMar. En fait, le stockage à Manosque va pouvoir s'adapter au marché.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci beaucoup, Monsieur ROUVIÈRE. Nous arrivons presque à la fin des questions. Mais vous avez peut-être remarqué que j'ai posé tout à l'heure beaucoup de questions à Mme DEFRENNE après son intervention, mais pas aux autres intervenants. C'était normal, c'était voulu. Maintenant, il me reste pour M. NOÉ au moins et M. ROUVIÈRE peut-être deux questions, qui vous ont été posées dans l'échange précédent. Le premier, c'est la dépendance. Mme DEFRENNE a répondu sur la dépendance de son projet aux autres projets. Est-ce que vous pouvez faire également la réponse ? De quels autres projets votre projet est-il dépendant ? Sous entendu aussi est-ce qu'il peut se faire sans l'électrolyseur d'ENGIE, puisque c'est la question qui a été posée tout à l'heure ? Ou éventuellement, est-ce qu'il est dépendant d'autres financements publics ou d'autres infrastructures publiques ?

Je vous demande de répondre à cette question et, dans la foulée, de réfléchir aussi à la question des coûts, puisque vous venez de l'évoquer, Monsieur ROUVIÈRE, et je rebondis. La question aussi pour vous, est-ce que le montant de l'investissement aujourd'hui est raisonnable ? Est-ce que vous avez déjà des éléments de réponse sur la compétitivité et la rentabilité de votre investissement, au regard justement des débouchés et de l'usage de votre infrastructure ?

### **M. Jean-Michel NOÉ, Géométhane**

Alors, premier point, la question sur la dépendance des projets. Il est clair que si nous stockons de l'hydrogène à Manosque, et si nous n'avons pas de canalisations qui relient Manosque à Marseille – Fos, là, nous aurions tout de même beaucoup de difficultés. Si le projet d'HyGreen ne se faisait pas, nous irions chercher notre hydrogène chez d'autres clients, dans le bassin. Nous avons un stockage qui sera ouvert aux tiers, accessible au tiers, pour le bénéfice du développement de la filière. Ce serait une très mauvaise nouvelle si HyGreen ne se faisait pas, mais cela ne tuerait pas le projet. Cela le rendrait plus compliqué.

### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Et du point de vue de la compétitivité et des coûts ? Monsieur ROUVIÈRE ? C'est la question à laquelle personne ne veut répondre.

### **M. Micka l ROUVI RE, G om thane**

Par rapport   la question des co ts, ce qui est tr s int ressant, c'est qu'en fait, comme l'a fait NaTran, nous avons fait aussi un appel   manifestation d'int r t en 2023. Cela nous a permis en fait de pr senter l'infrastructure de stockage, parce que, comme disait Jean-Michel, en fait, c'est sous sols. Donc, nous n'entendons pas souvent parler de stockage de gaz naturel ou d'hydrog ne. De tester le march , cela nous a donc permis en fait de communiquer sur cette infrastructure de stockage. Cela nous a permis aussi de collecter les besoins des clients.

Nous avons donc eu   peu pr s une vingtaine d'industriels, producteurs-consommateurs, qui se sont mobilis s, qui se sont manifest s pour savoir quelles  taient les quantit s disponibles et comment ils pouvaient faire appel au stockage. Il y en a certains qui nous sollicitaient pour de la s curit  d'approvisionnement, d'autres pour piloter les co ts de production. Nous avons eu des  changes tr s int ressants   ce moment-l .

Et l , en 2025, nous sommes au tout d but, nous sommes en cours. Nous  changeons de mani re beaucoup plus qualitative, avec les clients et nous arrivons, en ce moment,   approcher des co ts que les clients sont capables de payer. Donc, en fait, nous sommes en train de travailler sur le **business plan**, dans le jargon, c'est un anglicisme, pour justement faire voler le projet d'un point de vue  conomique. Et la bonne nouvelle, c'est que les premiers retours des clients nous montrent en fait que c'est une infrastructure qui est tout   fait  conomique et que nous savons faire voler ce genre de projet.

### **M.  tienne BALLAN, D l gu  r gional de la Commission nationale du d bat public**

Merci beaucoup pour votre r ponse. Est-ce que, NaTran, vous voulez ajouter un mot l -dessus, sur la comp titivit  de votre infrastructure, sachant que vous  tes au service aussi d'un grand nombre d'utilisateurs ?

### **Mme Caroline MIGN , NaTran**

Oui. De la m me fa on, nous avons un r seau ouvert. Cela signifie que n'importe qui peut nous demander le raccordement   notre futur r seau. Concernant les d cisions d'investissement, parce que je crois que c' tait l'objet de cette question, les conditions sont bien s r aussi d'avoir un optimum technico- conomique et une acceptabilit  de nos ouvrages au niveau environnemental. Et que nous ayons aussi le permis, bien s r, n cessaire. Mais le minimum, pour que le r seau fonctionne, c'est tout de m me que nous ayons au moins un consommateur et un producteur, pour avoir un r seau  quilibr  et que ces futurs utilisateurs s'engagent avec NaTran, sur le long terme,   utiliser notre r seau. Nous parlons de 15   20 ans d'engagement.

### **M.  tienne BALLAN, D l gu  r gional de la Commission nationale du d bat public**

Merci beaucoup. Nous arrivons   la fin de notre  change. Je vais proposer   Audrey RICHARD-FERROUDJI de conclure notre  change, avant le pot.

### **Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Pr sidente du d bat public**

Merci. Un grand merci   toutes les personnes dans la salle pour votre participation,   la fois par les questions, par les contributions, par l' coute aussi pr cieuse et attentive qui a permis une tr s bonne tenue de cette s ance.

Merci à tous les intervenants et intervenantes en tribune ou les personnes qui sont intervenues dans la salle pour apporter des informations ou des réponses aux questions. Effectivement, la réunion a été très riche. Il y a eu de nombreuses questions. Nous le voyons, le champ du débat est large. Les porteurs de projets ont pu apporter des réponses à ces questions. D'autres réponses à ces questions pourront être approfondies dans la suite du débat, en particulier sur les questions d'impacts cumulés. On a parlé d'eau, on a parlé de risques. Il y aura des réunions dédiées. Je ne vais pas présenter l'ensemble des réunions ici.

Des questions également, par exemple, sur les suites en termes de participation citoyenne. Et cela, typiquement, cela fait partie des recommandations que nous faisons *in fine* dans notre compte-rendu. C'est dans notre mandat de faire des recommandations sur les suites en termes de participation citoyenne. Mais nous notons bien aussi les contributions, les propositions, les réponses qui ont été apportées, sur ce plan-là. Également, des questions restent en suspens ce soir, comme souvent à l'issue. En particulier, j'ai noté des questions de bilan carbone. Mais il pourra y avoir des réponses, par exemple le 5 mai. Et je passe tout de suite la parole à Étienne pour vous présenter la suite des événements du débat et, en particulier, les prochaines réunions directement liées à la réunion de ce soir. Merci.

#### **M. Étienne BALLAN, Délégué régional de la Commission nationale du débat public**

Merci. Je crois que le brouhaha signifie bien que vous avez soif. C'est très bref. Demain soir, nous serons à Beaucaire, pour ceux qui ont le courage. Il y en a quelques-uns qui peuvent encore faire le Grand Chelem de toutes les réunions du débat public, parce qu'ils étaient là à Martigues, ils étaient là à Fos. Je les invite demain à Beaucaire, et au marché de Port-de-Bouc. Et au marché de Manosque, samedi dernier. Voilà.

L'objet, c'est simplement de vous rappeler vraiment le rendez-vous qui me semble important, au vu de toutes vos questions. C'est lundi prochain au soir, sur les questions d'hydrogène. Nous prenons 1 heure 30. Nous respecterons le temps, c'est garanti. En webinaire. Ce sera en ligne. Vous pouvez faire cela depuis chez vous. Mais cela vous permettra vraiment d'approfondir tous ces sujets que nous n'avons pas pu forcément évoquer vraiment en profondeur ce soir. Donc, j'espère à lundi prochain.

Et dans tous les cas, pour la visite qui sera organisée fin mai, n'oubliez pas de vous inscrire en ligne. Tout est sur le site internet, qui est ici. La jauge sera limitée. Nous ne pouvons pas prendre 150 personnes en visite. Donc, soyez attentifs et inscrivez-vous dès que vous voyez les choses sortir. Le site internet, vous l'avez ici, c'est « Fos Berre Provence, avenir industriel ». Et vraiment, nous espérons aussi vous voir à Villeneuve pour la réunion du 5 juin, où nous serons accueillis par Monsieur le Maire. Merc